

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2930 - VENDREDI 2 JUIN 2017

## DÉPARTEMENT DU POOL

# La situation sécuritaire appelle à une prise de conscience collective

La dernière attaque des miliciens ninjas nsiloulous de Ntoumi sur la route nationale N°1 où trois bus de transport passagers ont été incendiés suscite des réactions diverses et des interpellations des autorités ainsi que les commanditaires des actes

terroristes à une prise de conscience collective pour mettre un terme à cette spirale de violences. Si le Comité consultatif d'appui et de suivi de la municipalisation accélérée du Pool (CCAS) et l'Evêque de Kinkala, Louis Portella Mbuyu, ont

joint leurs voix aux précédents appels à la restauration de la paix dans ce département, les agents de la Force publique en faction déplorent, quant à eux, le manque de soutien logistique à leur mission.

Page 3

## CRISE LIBYENNE

## Jean-Claude Gakosso reçu par le président tunisien

Page 6

## ELECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES

## Timide engouement à la DGAE pour le dépôt des candidatures

Page 3

## GLOBAL SOLUTIONS SUMMIT

## Giresse Akono Gantsui lauréat « Jeunes Elites du monde »



Ayant pris part au « Global solutions summit », une rencontre annuelle dédiée au choix des jeunes élites mondiales qui excellent dans les travaux de recherche, le jeune congolais de 26 ans, Giresse Akono Gantsui, expert en management et entrepreneuriat social a été fait lauréat dans la catégorie Économie sociale aux côtés d'une centaine d'éminences grises venues des cinq continents.

Page 4

## CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 1

## La nette victoire de JSP sur Otoho invalidée par la Fécofoot



Le match aller opposant à Brazzaville la JSP à l'AS Otoho (Adiac)

Le 21 mai au stade Marien-Ngouabi à Owando, la Jeunesse sportive de Poto-Poto (JSP) avait réussi l'exploit. Elle était devenue la première équipe de Ligue 1 à battre l'AS Otoho dans cette installation (3-1).

Mais l'avis d'homologation 19 a remis le compteur à zéro, en décidant de faire rejouer ce match.

Cette décision risque bien de susciter des grincements de dents dans les milieux du football congolais qui,

avouons-le, a perdu un peu de sa superbe ces dernières années. La Fédération congolaise de football (Fécofoot) a avancé des arguments pour justifier cette décision.

Page 16

## LOI ÉLECTORALE

## Clin d'œil sur les notions d'inéligibilité et d'incompatibilité

À l'approche du premier tour des élections législatives et locales du 16 juillet 2017, associer les préoccupations de positionnement des futurs candidats à la connaissance de la loi paraît primordial pour ces derniers et leurs formations politiques.

La loi électorale promulguée par le président de la République, le 12 mai dernier, revient sur les notions d'inéligibilité et d'incompatibilité qui méritent d'être explicitées, en raison du risque de confusion qu'elles peuvent entretenir.

Page 2

ÉDITORIAL

Reconstruire

Page 2



## ÉDITORIAL

## Reconstruire

Le temps viendra, plus vite sans doute qu'on ne le pense, où la paix revenant dans cette partie du département du Pool que les bandes armées de Frédéric Bintsamou tentent d'asservir depuis des mois un programme de reconstruction des cantons ainsi meurtris sera mis en place. Aussi convient-il de réfléchir sans plus attendre à ce qui devrait être entrepris pour rendre aux populations victimes des exactions commises par les «ninjas-nsiloulous» ce qui leur est dû.

L'Etat est, bien sûr, le premier concerné par le travail de reconstruction, lui qui n'a su ni prévoir ni prévenir ces dérives alors que les bandes armées de celui qui se fait appeler «Pasteur Ntoumi» ne cachaient pas leur volonté de mettre à sac les territoires dans lesquels ils se réfugiaient s'ils étaient chassés du sud de Brazzaville par la force publique. Mais la société civile l'est tout autant, sinon même plus, qui ne s'est pas mobilisée comme elle aurait pu et aurait dû le faire alors que les premiers signes des désordres à venir étaient perceptibles.

S'il est un devoir que doivent aujourd'hui s'assigner les institutions et les organisations, religieuses ou laïques, qui manifestent leur compassion pour les populations à nouveau meurtries du Pool c'est bien celui de rassembler, de recueillir dès à présent les moyens matériels nécessaires pour apporter à ces milliers d'hommes, de femmes, d'enfants l'aide qui leur permettra de panser leurs blessures, de reprendre goût à la vie. Et cela peut se faire très vite, n'en déplaise aux apparences, si chacun à la place qui est la sienne apporte comme on dit son obole.

Lancer un appel à la charité publique pour venir en aide à celles et ceux qui souffrent ne relève pas seulement des institutions religieuses ou caritatives. Cela peut et doit aussi venir des simples citoyens que nous sommes comme en témoigne l'idée lancée il y a peu d'organiser à l'échelle nationale un «téléthon» en faveur des populations meurtries du Pool semblable à ceux qui permettent depuis des années de rassembler, dans des pays comme la France, des sommes importantes pour combattre les maladies rares. Soutenue par des personnalités de premier plan, par des artistes, par des intellectuels une telle initiative résoudrait vite, très vite, les problèmes concrets que va poser la renaissance des territoires dévastés. Et son impact serait considérable au plan international.

Les Dépêches de Brazzaville

## LOI ÉLECTORALE CONGOLAISE

## Clin d'oeil sur les notions d'inéligibilité et d'incompatibilité

À l'approche du premier tour des élections législatives et locales, le 16 juillet, associer les préoccupations de positionnement des futurs candidats à la connaissance de la loi paraît primordial pour ces derniers et leurs formations politiques.

La loi électorale promulguée par le président de la République, le 12 mai, revient sur deux notions touchant à l'exercice du mandat de député ou de conseiller (départemental ou municipal) qui méritent d'être explicitées en raison du risque de confusion qu'elles peuvent entretenir chez les futurs candidats et même chez les électeurs. Ce texte évidemment tire sa source de la loi fondamentale votée le 25 octobre 2015.

Aux termes de l'article 132 de la Constitution, les candidats aux élections à l'Assemblée nationale doivent « être de nationalité congolaise, être âgés de dix-huit ans au moins, résider sur le territoire national au moment de la présentation des candidatures, jouir de tous leurs droits civils et politiques, ne pas avoir été condamnés pour crimes ou délits volontaires ». À l'évidence, le dossier du prétendant qui ne remplit pas ces critères tels qu'édictés par le législateur n'est pas recevable.

Il faut ajouter à cette disposition d'ordre général, la clause portée par l'article 57 de la loi électorale en vigueur qui rend inéligibles « magistrats, agents de la Force publique, préfets, sous-préfets, administrateurs-maires, secrétaires généraux de collectivités locales et de circonscriptions administratives, secrétaires généraux, directeurs généraux, direc-

teurs centraux des administrations publiques, membres de la Commission électorale nationale indépendante, de la Cour constitutionnelle, du Conseil économique et social, du Conseil supérieur de la liberté de communication, de la Commission nationale des droits de l'homme, directeur général du Trésor; directeurs généraux, centraux, divisionnaires et départementaux des régions financières, personnel diplomatique et consulaire, secrétaires généraux, directeurs généraux et centraux des entreprises publiques et parapubliques ».

Par contre l'incompatibilité frappe les citoyens en fonction de la position qu'ils occupent au sein des institutions publiques et de l'administration civile ou militaire. Dans une certaine mesure, elle limite le cumul des mandats.

En clair, s'ils sont élus députés, ces « honorables » personnalités ne pourront pas en même temps siéger au Parlement et exercer leurs fonctions politiques, judiciaires, administratives ou autres. L'article 58 de la loi électorale cible dans ce cas les « membres du gouvernement, de la Cour constitutionnelle, du Conseil supérieur de la liberté de communication, de la Commission nationale des droits de l'homme, directeurs généraux de : Caisse de pension des agents de l'Etat,

Caisse de la famille et de l'enfance en difficulté, Caisse de régime d'assurance maladie universelle, Caisse de risques professionnels et des pensions des travailleurs du secteur privé; membres du cabinet du président de la République, du Premier ministre et des ministres, directeur général du Trésor; directeur départemental du trésor; directeur général, central, divisionnaire et départemental des régions financières, secrétaire général, directeur général et central des administrations et entreprises publiques et parapubliques; membres de mission diplomatique et consulaire, de la Commission nationale électorale indépendante, de la Cour suprême, du Conseil économique et social, agent de la Force publique, préfet, sous-préfet, secrétaire général des circonscriptions administratives et des collectivités locales, administrateur-maire, administrateur-maire de communauté urbaine, administrateur délégué de communauté rurale ».

Inéligibilité et incompatibilité, l'actualité préélectorale qui s'empare du champ politique congolais mérite qu'on en parle. C'était le sens d'un précédent article publié dans nos colonnes il y a quelques jours, nous y revenons expressément pour la gouverne de ceux qui sont désireux de se présenter aux législatives et aux locales afin qu'ils le fassent ou ne le fassent pas en connaissance de cause.

Gankama N'Siah

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
ÉDITION DU SAMEDI :  
Meryll Mezath  
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Méline Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :  
Adrienne Londole  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue

Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto  
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngon

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhhas

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaïne Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :  
Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault



## ATTAQUES ARMÉES DANS LE POOL

# Le CCAS s'insurge contre Ntoumi et ses hordes

**Dans une déclaration rendue publique le 31 mai à Brazzaville, la cellule de veille du Comité consultatif d'appui et de suivi de la municipalisation accélérée du Pool (CCAS) a condamné les attaques menées par les ninjas sur trois bus de transport qui se rendaient à Pointe-Noire, le 26 mai dernier.**

La cellule de veille du CCAS, loin de se lancer dans le débat sémantique oiseux sur le mot « crise » ou non dans le Pool, a attiré à nouveau le regard de la communauté nationale et internationale sur la nature des actes perpétrés par Frédéric Bintsamou et ses acolytes que tout citoyen honnête et épris de paix devrait, sans ambages, dénoncer. « En effet, quelle cause politique justifie que l'on interdise aux paisibles populations d'aller et venir aux quatre coins du pays ? Quelle motivation anime ces bandits armés pour systématiser des attaques tous azimuts contre la force publique, racketter constamment les populations, détruire le tissu économique du département et démolir les ouvrages de franchise-

ment ? », a renchéri le texte.

La cellule de veille du CCAS exprime sa compassion et sa solidarité envers ces femmes qui ont été sauvagement violées et qui sont aujourd'hui meurtries dans leur chair. Elle s'incline devant la mémoire des trois passagers froidement assassinés par les ninjas et présente ses condoléances aux familles éplorées.

« Elle renouvelle auprès des populations, dont les déplacés souhaitent regagner leurs localités, son appel à œuvrer aux côtés des autorités locales et de la force publique au rétablissement de la paix, l'ordre et de la sécurité dans le Pool. Elle exhorte l'ensemble de la population à ne pas céder à la psychose et être plus que jamais vigilante face aux complicités qui se nouent ici et

là », a poursuivi la déclaration. La cellule de veille du CCAS a réaffirmé sa disponibilité à accompagner le gouvernement dans la normalisation de la situation dans le Pool. Elle apporte son soutien à la force publique et en appelle au gouvernement pour remplir pleinement ses missions régaliennes, notamment celles d'assurer la libre circulation des personnes et des biens et le droit de toute personne à vivre en sécurité dans n'importe quel endroit du territoire national. Elle sollicite par ailleurs du président de la République, à qui la cellule réaffirme son appui, sa fermeté et sa volonté à régler définitivement la situation dans le Pool.

**L'Évêque de Kinkala Louis Portella Mbuyu lance un appel à Ntoumi**

Dans un message datant du 25 mai, jour de l'ascension, et adressé aux autorités congolaises, aux miliciens ninjas et à toute la population congolaise,

l'Évêque de Kinkala, Louis Portella Mbuyu a demandé au pasteur Ntoumi d'appeler ses hommes à cesser les exactions dans le Pool.

M. Frédéric Bintsamou, écrit-il, certains vous considèrent comme envoyé de Dieu ou de l'un de ses anges. Comme nous l'a dit le Pape François : « *Tuer au nom de Dieu est satanique... la violence au nom de Dieu est un blasphème* ».

« Il est difficile de comprendre que vous laissiez un peuple que vous défendez être cruellement malmené par ses propres enfants et être exposé à des traitements inhumains. C'est pourquoi, si vraiment vous aimez ce peuple, j'en appelle à votre conscience humaine : il ne tient, en partie, qu'à vous pour que ce drame prenne fin. Pour l'amour de Dieu et de votre peuple, osez donc sortir ; osez expliquer, de manière transparente, la cause que vous défendez », a insisté l'Évêque de Kinkala.

**La Force publique déplore le manque de soutien logistique**

Du côté de la force publique déployée dans cette partie du pays, notamment le long de la nationale N°1 où plusieurs exactions et incursions des miliciens ninjas deviennent de plus en plus récurrentes, les avis recueillis auprès des militaires en faction témoignent d'un ras-le-bol dû au manque d'appui ou soutien logistique.

En effet, selon eux, la situation qui prévaut dans le Pool devrait mériter une attention particulière des autorités gouvernementales parfois peu informées des réalités du terrain.

Ces soldats appellent la hiérarchie militaire à se pencher davantage sur cette situation pour éviter des pertes en vies humaines enregistrées, en grande partie, pendant les heures de leur déplacement à la recherche du ravitaillement en vivres.

**Roger Ngombé**

## LÉGISLATIVES ET LOCALES 2017

# Le dépôt des candidatures se fait timidement à la DGAE

**Le jeudi 1<sup>er</sup> juin, deuxième jour de dépôt de candidatures, l'engouement des candidats n'était pas visible à la Direction générale des affaires électorales (DGAE).**



Le secrétaire général du P.A.R se renseigne sur la constitution du dossier (photo adiac)

Alors que la date butoir est fixée au 10 juin prochain, au lendemain du lancement officiel de la campagne de dépôt de candidatures, les couloirs de la DGAE étaient encore vides. Les candidats ou les responsables des partis politiques habilités à accomplir cette tâche ne se pressent pas.

Ce 1<sup>er</sup> juin, jusqu'à 13 heures, au moment où nous quittions la DGAE, aucun dossier de candidature n'était encore enregistré, nous a confiés un responsable administratif.

« La campagne de dépôt de candidatures a commencé hier, mais jusqu'à ce matin, nous n'avons pas encore enregistré un seul dossier. Le plus souvent, nous constatons l'affluence des candidats à partir du cinquième jour. Généralement le premier jour, les candidats sont dans les administrations pour collecter les pièces à fournir », a précisé Pierre Tchissambou, chef de service des actes préparatoires à la DGAE.

Devant le reporter des Dépêches de Brazzaville, à peine trois candidats ont pu arriver à la DGAE, pour juste prendre des informations supplémen-

taires pour la constitution du dossier.

« Je suis candidat, tête de liste aux élections locales à Djambala dans les Plateaux pour le compte du Parti congolais du travail. Je suis venu prendre la documentation qui m'aidera et ceux qui sont sur ma liste à constituer le dossier de candidature », a indiqué Emmanuel Mpio. « Le P.A.R a toute une liste de candidats aux élections législatives et locales. En tant que secrétaire général du parti, je suis venu me rassurer, peut-être qu'il y a eu changement de dernière minute dans les modalités de constitution des dossiers de candidatures », a souligné pour sa part, Simon Gérard Ndala du Parti pour l'action de la République Mâ du président Anguio Nganguia Engambé, candidat dans la première circonscription électorale de Makélékélé.

**Firmin Oyé**

## BANQUE ET FINANCES

# Attijariwafa bank désigné « Top Performers RSE 2017 »

**Le groupe Attijariwafa bank dont la filiale congolaise est Crédit du Congo a été désigné « Top Performers RSE 2017 » par le leader européen de la notation extra-financière Vigeo Eiris, a-t-on appris dans un communiqué de presse de cette banque panafricaine.**

Ce palmarès récompense les entreprises cotées à la Bourse de Casablanca dont les démarches de responsabilité sociétale sont les plus avancées, et ayant ainsi obtenu les meilleurs scores selon le référentiel de Vigeo Eiris pour leur capacité à intégrer les facteurs Environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leurs systèmes de management.

Le référentiel de notation compte plus de vingt critères et près de 300 indicateurs portant sur six domaines de responsabilité sociétale à savoir : le respect des droits de l'homme, la valorisation du capital humain, la protection de l'environnement, l'éthique des affaires, l'efficacité et l'indépendance de la gouvernance et l'engagement en faveur du développement de leurs territoires d'implantation.

Cette distinction vient ainsi confirmer l'engagement continu du Groupe en matière de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE), en particulier pour les critères liés à « l'Information responsable envers les clients » et « la Non-discrimination », pour lesquels Attijariwafa bank présente des scores parmi les

plus élevés du marché.

L'agence de notation reconnaît le niveau probant du Groupe en faveur de l'accessibilité à l'information, la prévention des informations trompeuses ou déloyales, ainsi qu'en faveur de la promotion de l'égalité Hommes - Femmes, l'accessibilité des femmes à des postes de management et la prévention de la discrimination.

Par ailleurs, dans le cadre de ses actions en faveur de la promotion du commerce, des investissements, le développement économique du continent africain et des échanges et de la coopération sud-sud, Attijariwafa bank organise, depuis 2010, le Forum international Afrique Développement.

Cette rencontre qui regroupe chaque année des milliers des participants, notamment les acteurs économiques du secteur public et privé est devenu au fil des années, une plate-forme de rencontres d'affaires donnant ainsi l'occasion aux uns et aux autres d'échanger autour des problématiques portant sur le développement économique du continent africain.

L'ambition de ce forum est de mettre en avant les grands projets de développement et d'investissement en vue de mettre en exergue le potentiel économique dont dispose l'Afrique, au regard de la richesse de son sous-sol encore sous exploité.

**Guy-Gervais Kitina**



## FINANCES

## La Banque d'investissement BSCA s'installe à Pointe-Noire

La Banque sino-congolaise pour l'Afrique (BSCA Bank) entend accompagner les grandes entreprises basées à Pointe-Noire, à travers l'offre de services bancaires électroniques, des crédits et financements du commerce international, etc.

La BSCA Bank a ouvert récemment sa première agence dans la ville océane, en présence des autorités centrales et locales. Elle a choisi la zone économique spéciale où vont également être implantés un port minéralier et une société pétrolière chinoise dénommée Wingwah.

Lors de la cérémonie d'ouverture de l'agence de Pointe-Noire, les responsables de cette banque ont promis offrir aux opérateurs économiques locaux, entre autres, produits classiques et modernes, des comptes courants, comptes



Cérémonie du lancement de l'agence de Pointe-Noire (DR)

épargnes, dépôts à terme, crédits et découverts, paiements et règlements, cautions et garanties, changes et devises, transferts internationaux.

La banque qui promet d'assurer une sécurité des fonds par une bonne organisation et un strict contrôle interne va construire 100 guichets automatiques bancaires dans la

ville de Pointe-Noire, d'après les dirigeants sociaux, pour le transfert rapide des fonds (en 48 heures) et l'obtention du code Swift (en 24 heures). En outre, plusieurs Guichets

automatiques bancaires seront déployés sur l'ensemble du territoire congolais pour faire bénéficier à la clientèle un nombre illimité d'opérations de retrait sans taxes.

A en croire les dirigeants de cette structure, la BSCA Bank a noté à la fin du premier trimestre 2017, près de 5% de dépôts d'actions de marché, avec 30% de parts du marché dans le financement public.

En rappel, ont pris part à la cérémonie d'ouverture le 24 mai dernier, Armel Fridein Mbouloukoué, Conseiller aux institutions financières nationales, à la monnaie et à la dette, du président du Conseil d'administration de la BSCA, Rigobert Roger Andely, du député-Maire de la ville de Pointe-Noire, Roland Bouity Viaudo...

Fiacre Kombo

## ECONOMIE SOCIALE

## Le Congolais Giresse Akono Gantsui, lauréat « Jeunes Elites du Monde »

Il s'est distingué parmi 100 représentants d'autres pays participant au « Global Solutions Summit » qui s'est achevé le 31 mai en Allemagne. Le sommet qui se réunit chaque année, est un réseau de Think tank du G20 qui procède régulièrement au choix de la jeune élite mondiale excellent dans divers domaines scientifiques.

Giresse Akono Gantsui a finalement été retenu comme Young Global Changer, c'est-à-dire lauréat Jeunes élites du monde dans le domaine de l'économie sociale, où le Congolais continue à corser son empreinte indélébile dans différents travaux à la texture mondiale.

Le sommet qui vise à identifier et réunir les intelligences les plus subtiles chez les jeunes du monde, à l'image de la démarche de la sélection des prix Nobel, a connu des représentants économiques et scientifiques des pays du G20, des lauréats des prix Nobel de plusieurs domaines scientifique et économique mais également des investisseurs du G20 et autres sommités du monde des affaires. C'est dans ce bouillonnement d'érudits que l'expert congolais en management et entrepreneuriat social, a été retenu pour la qualité de ses travaux. C'est aussi, à en croire les archives de cette initiative, la première qualification d'un pays d'Afrique centrale.

« L'initiative se base sur des critères similaires à la sélection des prix Nobel, le Comité du Global Solutions procède à un examen minutieux des travaux de recherche menés par des jeunes de moins de 30 ans de tous les pays du monde et ne retient que 100 jeunes représentant 100 pays, sur un total de plus de 250 pays. Ce sont des travaux de recherche qui ont apporté une révolution remarquable », explique Giresse Akono Gantsui, fier d'avoir hissé haut les couleurs congolaises.

Ses travaux figurant désormais dans un rapport mondial seront prochainement présentés aux autorités congolaises compétentes pour emploi. L'intérêt national d'une telle épreuve, explique le jeune expert congolais, est de permettre « un renforcement de la visibilité intellectuelle à l'échelon mondial ». Elle permet également, poursuit-il, « l'augmentation de l'attractivité intellectuelle auprès des investisseurs dans les élites nationales afin de favoriser le développement social de leurs pays ».

De par ses travaux de recherche consignés dans plusieurs de ses publications, Giresse Akono Gantsui a apporté une révolution remarquable dans la nouvelle conception du management social des organisations. 3<sup>e</sup> du classement mondial GRAM des innovateurs en management et lauréat du Meilleur ouvrage de Management en 2015, il est l'un des fondateurs de plusieurs théories dont celle sur la médecine organisationnelle, l'économie sur l'exemplarité pyramidale.

Giresse Akono Gantsui, 26 ans, est le cofondateur du 1<sup>er</sup> cabinet mondial d'entrepreneuriat social dénommé Docteur Audit. Aux côtés des américains Bill Drayton et David Bornstein, il figure dans le classement.

Quentin Loubou

### APPEL A CANDIDATURES N°03

Envoyer les candidatures à : [adrpointenoire@hotmail.com](mailto:adrpointenoire@hotmail.com) – insérer dans l'objet l'intitulé du poste auquel vous postulez  
01 chef de Service Administration du Personnel

#### Tâches et responsabilités principales :

Contribuer à mettre en œuvre les politiques des Ressources Humaines (RH) ;  
Superviser l'administration et la gestion du personnel ;  
Contribuer à proposer la politique de Gestion des Ressources Humaines ;  
Préparer le budget de toutes les unités relevant du Service et en assurer le contrôle de l'exécution ;  
Appliquer la réglementation en vigueur en matière d'organisation, de discipline, de planning, de congé ;  
Traiter et assurer le suivi de toutes les questions liées à la formation du personnel ;  
Assurer le suivi des contentieux sociaux ;  
Assurer le suivi des relations avec les représentants des travailleurs.

#### Qualifications & Expériences requises :

Avoir une formation supérieure de BAC +5, ou diplôme équivalent ;  
Avoir une expérience minimum de 3 années dans le domaine administratif, gestion des Ressources Humaines ou équivalent.

#### Compétences requises :

Bonne connaissance des théories, principes, méthodes, pratiques et techniques de la gestion des Ressources Humaines ;  
Connaissance des politiques, règles et procédures d'une entreprise ;  
Bonne maîtrise du pack office et plus particulièrement d'Excel et d'un système de base de données ;  
Avoir un bon niveau en français et en anglais : parlé et écrit ;  
Posséder les capacités d'analyse, de synthèse, de proposition, d'innovation, d'adaptation au changement, de décision, d'organisation, de recherche, de motivation et de développement.



## SANTÉ DE LA REPRODUCTION

# Ouverture d'un guichet unique à Brazzaville et Pointe-Noire

**Le coordonnateur du projet de « renforcement de la société civile et des acteurs pour améliorer le respect des droits des filles et des femmes congolaises », Victor Banaminou, a annoncé, le 26 mai, l'ouverture d'un guichet unique à Brazzaville et Pointe-Noire en vue d'apporter une prise en charge de ces dernières**

A Brazzaville, le service est joignable par le numéro : 06 404 41 95, et à Pointe-Noire par le 06 628 00 48. Les victimes de toutes formes de violences bénéficieront des séances d'écoute ; de l'accompagnement; l'assistance et de l'orientation par le biais des animateurs vers un centre de santé.

Outre cette mission, le service de guichet unique prend en charge les frais sanitaires, l'hébergement temporaire pendant trois à six mois des victimes et bien d'autres.

Selon Victor Banaminou, le projet de « renforcement de la société civile et des acteurs pour améliorer le respect des droits des filles et des femmes congolaises » sera exécuté

à Brazzaville et Pointe-Noire.

A Brazzaville, le projet couvrira quatre arrondissements : Makélé-kélé ; Moungali ; Talangai ; Mfilou et Nganga Lingolo. A Pointe-Noire, il concerne les quartiers Lumumba ; Tié-Tié ; Loandjili et Ngoyo.

Le choix de ces arrondissements s'explique en raison des actions de lutte contre les violences existantes et du nombre élevé des cas rapportés dans les services de santé, a déclaré le coordinateur.

Notons que l'ouverture de ce service de guichet unique a été indiquée lors du lancement officiel de l'atelier de sensibilisation des responsables des arrondissements aux violences faites aux femmes et aux enfants, ouvert par le directeur de cabinet de l'administrateur maire de Mfilou, Corneille Samuel Youbah.

La rencontre a été organisée par les Organisations non gouvernementales Azur développement et l'Action de solidarité internationale (Asi) en partenariat avec le ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement dans le cadre de la

mise en œuvre du projet de « renforcement de la société civile et des acteurs pour améliorer le respect des droits des filles et des femmes congolaises », financé par l'Union européenne.

L'objectif était de solliciter la collaboration des responsables de quartier dans l'identification des victimes de toutes formes de violences en leur donnant des orientations vers le guichet unique.

Autres objectifs : améliorer les connaissances et la compréhension des responsables des arrondissements sur différentes formes de violence, les conséquences et moyens de recours contre ces violences ainsi que la vulgarisation des dispositions du cadre juridique de lutte contre les violences faites aux femmes et enfants auprès des responsables des arrondissements.

L'atelier de sensibilisation des responsables des arrondissements aux violences faites aux femmes et aux enfants a été marqué par plusieurs communications et un échange avec ces derniers.

*Lydie Gisèle Oko*

## BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

## Les candidats affrontent les épreuves d'Histoire-Géo et des SVT ce vendredi

**Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, qui séjourne dans la partie sud du pays, a encouragé le 1<sup>er</sup> juin les candidats des départements de Pointe-Noire et du Kouilou à donner le meilleur d'eux-mêmes jusqu'au dernier jour.**



*Les candidats en salle à Pointe-Noire (Adiac)*

Les épreuves écrites du baccalauréat d'enseignement général rentrent ce vendredi dans leur troisième jour. Le calendrier de déroulement prévoit, à cet effet, l'Histoire-Géographie et la 2<sup>e</sup> langue pour les séries A, les Sciences de la vie et de la terre (SVT) et l'Histoire pour les candidats des séries C et D. Le ministre Anatole Collinet Makosso a lancé le 1<sup>er</sup> juin les épreuves de Français pour les séries littéraires et Sciences physiques pour les scientifiques au CEG Jean Félix Tchicaya, dans le 1<sup>er</sup> arrondissement de Pointe-Noire, Lumumba. Ceci avant de poursuivre sa ronde des centres en présence du préfet de Pointe-Noire, Honoré Paka, au lycée de Mpaka, dans le 6<sup>e</sup> arrondissement Ngoyo, au CEG 30 mars 1970 (Tié-Tié) et au lycée Victor Augagneur.

### Une tentative de fraude évitée de justesse ?

Le département de Pointe-Noire compte 50 centres d'examen pour 22 202 candidats dont 15 615 officiels et 6587 libres. Cependant, quelques cas s'apparentant aux consignes données ont été observés sur les copies de certains élèves de Pointe-Noire. En effet, on pouvait lire « Bac rouge », est ce par naïveté des élèves ou bien des consignes ? En tout cas, la situation a été vite rattrapée par l'équipe de supervision mise en place par le ministère qui a remplacé toutes les copies portant ces indications dans certains centres par d'autres.

Le ministre Anatole Collinet Makosso a également réglé un autre problème à Pointe-Noire avant de se rendre dans le Kouilou, notamment à Madingou Kayes et Mvouti où 268 candidats passent les épreuves écrites du baccalauréat. Il s'agit notamment de la dizaine de candidats qui n'avaient pas retrouvé leurs fiches d'anonymat au centre de l'Ecole privée catholique Saint Pierre, dans l'arrondissement 1 Lumumba. Signalons que les différents candidats, toutes séries confondues, ont planché l'après-midi de jeudi sur l'anglais. Partout où le ministre est passé, il a demandé aux candidats de ne pas avoir peur et de travailler sereinement jusqu'à la fin des épreuves le 3 juin prochain car les sujets sont à la dimension des élèves même les plus moyens. Ce vendredi, Anatole Collinet Makosso va lancer les épreuves d'Histoire-Géographie et des SVT à Dolisie, chef-lieu du département du Niari avant d'aller encourager les candidats de Nyanga et Mossendjo.

*Parfait Wilfried Douniama*

## LUTTE ANTI-TABAC

## L'ONG Mojecra sensibilise à la nocivité du tabagisme

**Le Mouvement des jeunes congolais pour la réflexion et l'analyse (Mojecra) organise du 31 mai à mi-juin, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, des séances de moralisation des jeunes sur les méfaits du tabagisme.**

Pilotée par le sociologue Daniel Oba, président de cette organisation non gouvernementale, l'initiative consiste à proposer des approches afin de libérer les jeunes de l'emprise du tabagisme.

Selon le président de l'ONG, l'approche individuelle consisterait à boire beaucoup d'eau à jeun, respirer à plein poumon, faire des marches ou des exercices modérés, s'éloigner des cendriers, des paquets de cigarettes que vous devez remplacer par des images traduisant les méfaits du tabagisme, pensez au mal que chaque bouffée de cigarette fait à votre corps et sur

votre entourage, se distraire autrement que par le fait de fumer.

Au Congo comme ailleurs dans les autres pays du monde, les organisations de la société civile (ONG) reconnaissent que le tabac est responsable de 90 % des cancers de poumon et de 60 000 décès par an, il est la première cause de mortalité évitable.

Ces mêmes organisations acquiescent que, si rien n'est fait, le nombre de victimes pourrait doubler d'ici à l'an 2025. Face à ce problème de santé publique, de nombreux acteurs administratifs, associatifs, médicaux ou éducatifs se mobilisent à travers différents plans de lutte et de campagnes d'information.

Enfin, le sociologue Daniel Oba rappelle par contre aux jeunes du sixième arrondissement de Brazzaville que l'approche sociale pour lutter contre le tabac consisterait à demander l'aide d'un médecin,

d'un ancien fumeur, d'un conjoint, d'un ami, les conseils d'une association ou d'un groupe de lutte antitabac. Le Mojecra, une organisation non gouvernementale chargée de l'éducation, l'environnement et le développement, souligne aussi que la lutte contre le tabagisme passif n'est pas sous-estimée et ne date pourtant pas d'hier. Malgré ce constat, au Congo les fumeurs continuent à fumer dans les lieux publics.

Rappelons que le tabagisme est l'intoxication aiguë ou chronique provoquée par l'abus du tabac. Par extension, ce terme désigne également la consommation de tabac en général. Il est parfois spécifié tabagisme actif par opposition au tabagisme passif qui désigne l'inhalation involontaire de la fumée de tabac contenue dans l'air environnant, ou des dépôts en suspension dans l'air ( tabagisme résiduel).

*Fortuné Ibara*

### Ministère de Transport, de l'aviation civile et de la Marine marchande

## STOP AUX ACCIDENTS



Le ministère de Transport, de l'aviation civile et de la Marine marchande lance à partir du samedi 3 juin 2017 une campagne nationale de sensibilisation sur la sécurité routière avec l'appui technique de la société LD Mobile Congo. Cette première phrase de sensibilisation s'articule autour de trois thèmes suivants : l'alcool au volant, la vitesse et la ceinture de sécurité.

Cette campagne de sensibilisation sur la sécurité routière dont le spot sera diffusé quotidiennement à la télévision nationale a pour slogan : « sécurité routière, soyons tous responsables ».

Le parrain de la campagne de sécurité routière est la première société de téléphonie mobile au Congo, MTN, qui, grâce à son leadership fera bénéficier d'une importance couverture médiatique sur les réseaux sociaux ainsi que l'envoi de messages de sensibilisation à l'ensemble de ses abonnés.

Cette campagne de sécurité routière sera composée de quatre phases. Nous y reviendrons prochainement.



## CRISE LIBYENNE

# Jean-Claude Gakosso reçu par le président tunisien

**A la tête d'une commission de haut niveau de l'Union africaine (UA) sur la Libye, le ministre congolais des Affaires étrangères a été reçu mercredi par le président tunisien, Beji Caïd Essebsi.**

Un communiqué de la présidence tunisienne a rapporté que Jean-Claude Gakosso avait informé le président Essebsi du programme de la prochaine visite de la délégation de l'UA en Libye. Au cours de cette visite, les membres de la délégation vont avoir une série de rencontres des hauts responsables libyens afin de rapprocher les vues et encourager le dialogue en vue d'une sortie de crise dans ce pays. Le chef de la diplomatie congolaise

a dit avoir tenu à visiter la Tunisie pour examiner les meilleurs moyens d'aboutir à un règlement politique de la crise libyenne. Il a également évoqué la nécessité de s'attacher à l'accord de Skhirat qui, selon lui, « représente une plateforme idoine pour le dialogue entre les différents acteurs libyens ». Le ministre Gakosso a envisagé la possibilité d'introduire des amendements à cet accord, conformément aux besoins des Libyens. « L'initiative de l'Union africaine pour le règlement de la crise en Libye doit être globale et ouverte au plus grand nombre d'acteurs libyens », a estimé de son côté le président tunisien cité par la presse de son pays. Beji Caïd

Essebsi a rappelé les principaux axes de l'initiative tunisienne pour un règlement politique global de cette crise et souligné l'impérieuse nécessité d'unifier tous les efforts qui convergent vers un seul objectif, à savoir, le rétablissement de la stabilité en Libye et l'édification d'un Etat indépendant et sûr.

On le sait, le Congo préside le Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye, placé sous la présidence de Denis Sassou N'Guesso. C'est à ce titre que Jean-Claude Gakosso dirige la Commission composée des représentants de 12 pays africains, dont la Tunisie. Une commission dédiée à la crise libyenne.

Thierry Nougou

## BURUNDI

# Le président Pierre Nkurunziza destitué vingt-trois militaires

**Les militaires qui viennent d'être révoqués par le chef de l'Etat burundais avaient été envoyés dans des écoles militaires en France, en Belgique et au Canada, mais ne sont pas rentrés au pays, craignant pour leur sécurité.**

C'est pratiquement depuis mai 2015, notamment après le coup d'Etat du général Godefroid Niombare, que des militaires en fonction ou en mission à l'étranger refusent de retourner au pays. Et selon certaines sources, d'autres avaient rejoint les mouvements rebelles, mais le porte-parole de la présidence, Jean-Claude Ndenzako a indiqué qu'ils n'ont rejoint aucun mouvement rebelle.

Les raisons de cette révocation sont connues, a déclaré le porte-parole de la présidence. « La désertion à l'étranger est sanctionnée », a-t-il précisé, ajoutant que les officiers concernés par cette mesure étaient en formation dans des écoles militaires à l'étranger.

« Cette situation doit être minutieusement étudiée pour éviter de créer des ennemis au sein des forces vives (...).



Pierre Nkurunziza (DR)

C'est un cas grave, si ces militaires décident de ne pas revenir, c'est un danger pour le pays et sa sécurité », a estimé le vice-président du parti du Front pour la démocratie au Burundi (Frodébu), Léonce Ngendakumana.

Le 20 avril 2000, les négociations interburundaises s'étaient soldées par l'accord de paix et de réconciliation d'Arusha (Tanzanie). Résultat : les différents mouvements rebelles essentiellement hutus dont le CNDD FDD, aujourd'hui au pouvoir, avaient fusionné avec l'ancienne armée majoritairement tutsie pour former les forces armées burundaises. Mais depuis le coût d'Etat manqué sus-évoqué, beaucoup

de militaires ont rejoint dans le maquis les mouvements rebelles naissants dans le but de renverser l'actuel président burundais.

La réélection de Pierre Nkurunziza en 2015, à un troisième mandat controversé, a déclenché une grave crise politique au Burundi, qui n'est toujours pas réglée. Des divergences sur révision de la Constitution sont à l'origine de cette crise actuelle. Quant au chef de l'Etat, il avait été élu une première fois par le Parlement en 2005, dans le cadre d'un mécanisme de sortie de guerre civile (1993-2006) prévu par l'accord d'Arusha (2000), puis une deuxième fois au suffrage universel en 2010. Il considère donc que son premier mandat ne compte pas, ce qui l'a autorisé à se représenter fin avril 2015 à un troisième mandat, avant d'être réélu en juillet de la même année.

Du côté de l'opposition, de la société civile et une partie de son camp, l'on juge au contraire que ce troisième mandat est contraire à la Constitution et à l'accord d'Arusha, ce qui précipite le pays dans une grave crise qui perdure.

Nestor N'Gampoula

## ENVIRONNEMENT

# Antonio Guterres au secours de l'accord de Paris sur le climat

Devant un parterre d'étudiants, enseignants et dirigeants d'entreprises depuis l'université de New York, le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a pris la défense de l'accord de Paris sur le climat, prenant à contrepied le président américain, Donald Trump.

Il n'est pas exclu que ce dernier annonce la sortie des Etats-Unis de ce texte dans les prochains jours. « Permettez-moi d'être franc, Le monde est en piteux état. Mais de toutes les crises, il y en a une qui surpasse

toutes les autres : c'est le changement climatique », a déclaré Antonio Guterres. Pour lui, « le changement climatique est une menace directe et un multiplicateur de nombreuses autres menaces, de la pauvreté aux déplacements de populations et aux conflits ». Et d'ajouter : « Ceux qui échoueront à faire le pari de l'économie verte connaîtront un avenir gris ».

Le Sg des Nations unies est convaincu que « l'urgence climatique peut être une chance », car « l'économie verte

génère du business. Ce n'est pas juste la bonne chose à faire, c'est la chose la plus intelligente à faire et ceux qui échoueront à faire le pari de l'économie verte connaîtront un avenir gris », a-t-il dit.

En direction des Etats-Unis, il a prévenu : « Si les Etats-Unis décidaient tout de même de se retirer de cet accord international et plus globalement des affaires du monde, d'autres pays prendront leur place ».

Noël Ndong

## BRÈVES

## BÉNIN

La chambre de commerce européenne a débuté ses activités un an après sa création. Succédant au cercle économique européen du Bénin, elle a pour but de défendre les intérêts des entreprises européennes et d'aider les Européens, groupes ou individus, qui veulent aller faire des affaires au Bénin. L'objectif est de développer les relations économiques dans un contexte concurrentiel. 130 entreprises sont référencées comme européennes. Pour l'instant, 18 sociétés sont membres de cette nouvelle chambre de commerce. D'après son président, Michel Glazman, installé à Cotonou depuis 10 ans, elles ont un chiffre d'affaires cumulé de 270 milliards de francs CFA (environ 412 millions d'euros), soit 7 % du Produit intérieur brut (PIB) du Bénin et emploient plus de 4 600 personnes.

## MALI

La Conférence épiscopale du Mali (CEM) a démenti des informations de presse citant les documents « Swisileaks » selon lesquelles trois de ses responsables, dont Mgr Jean Zerbo, récemment nommé cardinal, auraient pendant plusieurs années entretenu des comptes bancaires en Suisse. Ouverts en 2002 par la CEM, ces comptes auraient été crédités en 2007 de 12 millions d'euros, selon des articles publiés cette semaine par le site Sahelien.com et celui du quotidien français Le Monde. La CEM assure fonctionner « en toute transparence », soulignant qu'« aucun évêque n'agit à titre personnel dès lors qu'il s'agit d'une mission qui lui a été confiée par ses pairs ». « L'Eglise du Mali accomplit sa mission d'évangélisation dans la dignité et ne peut utiliser de l'argent sale », affirme-t-elle, s'interrogeant sur les motivations des « auteurs de l'article tendancieux ».

## OUGANDA

Le président ougandais, Yoweri Museveni, a ordonné une enquête sur une éventuelle collusion entre l'agence de défense de la vie sauvage du pays et deux diplomates chinois à propos d'un trafic d'ivoire. Ali Munira, porte-parole de l'Inspectorat général du gouvernement (IGG), a déclaré que l'Autorité ougandaise de la vie sauvage (UWA) et ces diplomates chinois étaient soupçonnés de collaborer pour faire du trafic d'ivoire venant de la RD Congo, la Centrafrique et du Soudan du Sud, et d'utiliser l'Ouganda comme pays de transit pour ce commerce illégal. Le président Museveni a également annoncé une nouvelle enquête sur le vol d'un million de dollars d'ivoire, qui se trouvait en novembre 2014, dans des entrepôts du gouvernement.

## CAMEROUN

Mgr Jean-Marie Benoît Bala, évêque de Bafia, ville située à 129 km de Yaoundé, est porté disparu depuis mercredi matin. Des sources de la conférence épiscopale du Cameroun ont déclaré que le véhicule de l'évêque a été retrouvé garé sur le pont d'Ebebdia, une localité située à 78 km de Yaoundé. « On y a trouvé un mot inscrit « je suis dans l'eau » », a rapporté Marcelline Manga, assistante de communication à la conférence épiscopale nationale du Cameroun. Les forces de l'ordre et de sécurité sont actuellement mobilisées pour des recherches, sous la conduite du préfet de la localité. La conférence épiscopale ne « peut pas encore confirmer l'hypothèse d'un suicide », a soutenu la responsable de communication de l'église catholique. Mgr Bala a été nommé évêque de Bafia par le Pape Jean Paul II en 2003. Il a été ordonné prêtre en 1987.

## NIGER

Une vingtaine de personnes, dont l'une des épouses de Hama Amadou, condamnées en mars à un an de prison pour trafic de bébés, ont commencé à être incarcérées dans des prisons du pays. Les femmes seront incarcérées à Kollo et les hommes à Say, deux villes situées au sud de la capitale, Niamey. Le 13 mars, la Cour d'appel de Niamey avait condamné à un an de prison ferme la quasi-totalité des personnes impliquées dans l'affaire mais les avait laissées en liberté. Un seul des prévenus, considéré comme « le cerveau » du trafic a été condamné à 5 ans ferme et écroué le même jour. Les accusés étaient notamment poursuivis pour « supposition d'enfants », un délit consistant à attribuer la maternité d'un enfant à une femme qui ne l'a pas mis au monde.

## KENYA

Le président kényan, Uhuru Kenyatta, a inauguré la ligne de chemin de fer Mombasa-Nairobi, plus grand port d'Afrique de l'Est. La nouvelle ligne réalisée et financée par Pékin est le plus important projet d'infrastructures édifié dans le pays depuis l'indépendance en 1963. Elle doit permettre de relier la capitale à la côte en 4 heures. La nouvelle ligne, œuvre de la China Road and Bridge Corporation (CRBC), est un exploit technique, avec ses 472 kilomètres, 9 stations flambant neuves et 98 ponts édifiés en seulement trois ans, malgré un dénivelé de quelque 1 600 mètres depuis l'océan jusqu'au plateau nairobi. Le SGR, à une allure de 120 km/h, emmènera ses 1 200 passagers en 4 heures seulement, de la capitale jusqu'à la côte (contre 10 à 20 heures avec le peu ponctuel Lunatic Express...).

Josiane Mambou Loukoula et AFP



**AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES SIAT GABON**  
**Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital social de 54.000.000.000 Francs CFA Siège social :**  
**Boulevard du bord de mer, Immeuble SIAT GABON, près du Camp de police, Libreville RCCM Libreville :**  
**2004B3348 - NIF 783 171 M**

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le 21 juin 2017 à 10 heures à l'immeuble Libreville Business Square (LBS) Ex Gabon Mining Logistics (GML) à Libreville au Gabon, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2016, du rapport prévu par l'Article 831-2, de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du GIE, et des rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes de cet exercice et sur les conventions réglementées d'une part et des rapports complémentaires établis conformément à l'article 592 de l'Acte Uniforme susvisé d'autre part,
2. Approbation desdits comptes et conventions réglementées,
3. Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes,
4. Affectation du résultat de l'exercice 2016,
5. Renouvellement des mandats de trois administrateurs,
6. Pouvoirs pour formalités.

Les Actionnaires peuvent prendre part à cette Assemblée quel que soit le nombre d'actions dont ils sont propriétaires.

Les titulaires d'actions nominatives sont admis sur simple justification de leur identité, et les propriétaires d'actions au porteur, sur justification de l'immobilisation de leurs titres dans les caisses de la société.

Il est justifié pour les titulaires d'actions cotées du droit de participer à l'Assemblée Générale de la société par l'enregistrement comptable des actions au nom de l'Actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application de l'article 831-1 de l'Acte Uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée, soit le 18 juin 2017 à zéro heure, heure gabonaise, soit dans les registres de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les registres de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité, BGFI Bourse.

Tout Actionnaire peut se faire représenter par un mandataire de son choix, Actionnaire ou non. Un même mandataire peut représenter plusieurs Actionnaires. Un Actionnaire peut recevoir mandat de représenter d'autres Actionnaires.

Les procurations, doivent être établies dans la forme prévue par l'article 538 de l'Acte Uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et déposées ou transmises au siège social par le mandant ou le mandataire cinq (5) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Les documents prescrits par l'article 525 de l'Acte Uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE seront tenus à la disposition des Actionnaires au siège social où ils pourront en prendre connaissance soit par eux-mêmes soit par mandataire dûment habilité.

**TEXTE DES PROJETS DE RÉSOLUTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 AVRIL 2017**  
**QUI SERONT PRÉSENTÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2017**

**PREMIÈRE RÉSOLUTION :**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 auquel sont annexés le rapport du Président du Conseil d'Administration en application de l'article 831-2 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et le rapport complémentaire du Conseil d'Administration en application de l'article 592 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE d'une part, et du rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers et le bilan de cet exercice d'autre part, approuvent lesdits états financiers et bilan dudit exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En outre, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées prévu par l'article 440 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, l'Assemblée Générale prend acte du contenu de ce rapport et approuve lesdites conventions réglementées.

En conséquence, elle donne aux Administrateurs et aux Commissaires aux comptes quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

**DEUXIÈME RÉSOLUTION :**

L'Assemblée Générale, statuant conformément aux propositions du Conseil d'Administration, décide d'affecter la perte de l'exercice 2016 dont elle vient d'approuver les comptes sous la résolution qui précède, et qui s'élève à la somme de 25.234.776.674 F.cfa au compte report à nouveau.

**TROISIÈME RÉSOLUTION :**

L'Assemblée Générale prend acte de l'expiration des mandats des Administrateurs suivants: Madame Flavienne MFOUMOU ONDO, Monsieur Jean-Pierre BOUSSOUGOU, Monsieur Martin NGUIA et de Monsieur Jean-Robert GOULONGANA. Elle décide en conséquence de renouveler : Monsieur Jean Pierre BOUSSOUGOU, Monsieur Martin NGUIA et Monsieur Jean-Robert GOULONGANA en qualité d'Administrateur de la société pour une durée de trois (3) années, soit jusqu'au jour de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

**QUATRIÈME RÉSOLUTION :**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de dépôt et de publicité qu'il y aura lieu de faire.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La société SIAT GABON, Société Anonyme à Conseil d'Administration inscrite à la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale, au capital social de 54.000.000.000 Francs CFA, dont le siège social est situé Boulevard du bord de mer, Immeuble SIAT GABON, près du Camp de police

à Libreville, inscrite au RCCM Libreville sous le numéro 2004 B 3348, porte à votre connaissance et en vertu des dispositions de l'article 847 de l'Acte Uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, les informations financières suivantes telles qu'arrêtées par le Conseil d'Administration en sa séance du 28 avril 2017 :

- Etats financiers de synthèse (bilan, compte de résultats, tableau financier des ressources et emplois et état annexé) – (Projets non vérifiés par les Commissaires aux comptes) ;

**ETATS FINANCIERS DE SYNTHÈSE (BILAN, COMPTE DE RÉSULTATS, TAFIRE)**

**1. Compte de résultat simplifié (soldes intermédiaires de gestion)**

En millions de XAF	31/12/2016	31/12/2015	Var
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>14 935</b>	<b>22 815</b>	<b>-7 880</b>
Valeur Ajouté	1 117	-1 854	2 972
Excédent brut d'exploitation	-2 244	2 924	-5 169
Résultat d'exploitation	-6 012	-4 180	-1 832
<b>Résultat financier</b>	<b>-1 298</b>	<b>-1 299</b>	<b>-1 299</b>
Résultat des activités ordinaires	-7 309	-5 479	-1 830
Résultats hors activités ordinaires	-17 925	-237	-17 688
IS	0	0	
<b>Résultat à affecter</b>	<b>-25 235</b>	<b>-5 716</b>	<b>-19 518</b>

**2. Bilan simplifié**

ACTIF	31/12/2016	31/12/2015
<b>En millions de XAF</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
Charges immobilisées	1 096	1 402
Immobilisations incorporelles	879	1 474
Immobilisations corporelles	58 164	85 118
Immobilisations financières	147	249
Stocks	5 296	8 755
Clients	910	1 689
Autres créances et emplois assimilés	2 073	1 434
Trésorerie	717	417
Ecart de conversion actif	74	257
<b>Total Actif</b>	<b>69 356</b>	<b>100 796</b>

PASSIF	31/12/2016	31/12/2015
<b>En millions de XAF</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
Capital	54 000	54 000
Primes et réserves (RAN inclus)	9 300	15 016
Résultat de l'exercice	-25 235	-5 716
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>38 065</b>	<b>63 300</b>
Provisions pour risques et charges	943	1 372
Dettes financières	5 515	7 565
Autres dettes HAO	12	0
Fournisseurs	19 172	18 593
autres dettes d'exploitation	1 643	3 571
Trésorerie	4 006	6 395
<b>Total Passif</b>	<b>69 356</b>	<b>100 796</b>

**3. TAFIRE simplifié**

En millions de XAF	31/12/2016	31/12/2015
Capacité d'autofinancement globale (@)	9 396	1 766
Excédent Brut d'Exploitation (A)	-2 244	2 924
-Variation en de financement d'exploitation (B)	2 470	14 179
-Production immobilisée ( C )	-5 338	-7 553
Excédent de trésorerie d'exploitation (A+B+C)	-5 331	9 550
Investissement total (D)	-7 116	-14 368
Emplois totaux à financer (D+B)	-4 646	-189
Dettes financières - service de la dette ( E )	-2 061	-2 985
Ressources nettes de financement (@+E)	7 335	-1 219
Excédent ou Insuffisance des ressources (@+E)+(D+E)	2 689	-1 409

- Projet d'affectation du résultat : Le Conseil d'Administration propose d'affecter la perte de l'exercice 2016 qui s'élève à la somme de 25.234.776.674 F.cfa au compte report à nouveau.

Ces informations financières seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 21 juin 2017.







LE RESEAU DES SMARTPHONES

## AIRTEL ACADEMIE

Consultez les résultats  
du BAC et du BEPC  
directement sur votre mobile.

Composez \*1004\*3#

Coût : 300F

AG Partners





## SPECTACLE

## L'artiste britannique Joss Stone en concert le 5 juin à Brazzaville

L'artiste de renom international, Joss Stone livrera, le 5 juin à la préfecture de Brazzaville, un concert inédit en compagnie de Fanie Fayar.

La britannique est en tournée mondiale dans 196 pays reconnus par les Nations unies dont le Congo où l'artiste posera ses valises dans la nuit du 3 au 4 juin. Elle se produira le 5 juin à 17 heures à la préfecture de Brazzaville en featuring avec l'artiste congolaise, Fanie Fayar qui fait de la « World music ».

Dans sa politique culturelle, Joss Stone collabore avec plusieurs artistes. Sa musique est faite de soul, jazz et un peu du tout, donc de la « world music ». Dans tous les pays où elle passe, elle réalise un clip avec les différents artistes locaux. « C'est une façon d'échanger et de vendre cette culture à l'extérieur, Joss Stone est dans la mixité », souligne-t-on. Un jour avant le spectacle, Joss Stone et Fanie Fayar réaliseront un clip intitulé La congolaise dans lequel la britannique chantera en lingala. « Le travail avait été fait en amont, nous nous sommes arrangés à lui envoyer les partitions. C'est une artiste de classe mondiale, elle a eu à travailler avec des grands artistes internationaux. C'est pour la première fois qu'elle vient au Congo », a signifié Josué Bakoua



Mbembila, le producteur du spectacle.

Après son concert, Joss Stone fera une descente dans les différents orphelinats de Brazzaville, en collaboration avec la fondation Ebina qui excelle dans les œuvres caritatives. L'entrée au concert est payante, à raison de 3000 FCFA le ticket standard et 10.000 FCFA pour les VIP.

Notons que le producteur Josué Bakoua Mbembila est opérateur culturel, manager général de Josué Universal et gérant du Centre de chorégraphie « espace Baninga » de Delavallet Bidiéfano à Kombé dans l'arrondissement 8 Madibou.

Un deuxième concert de Fanie Fayar est prévu le 7 juin à l'Institut français du Congo de Brazzaville.

Rosalie Bindika

## MUSIQUE SACRÉE

## La chorale Karisma Afro-gospels en concert de la Pentecôte à Brazzaville

Le concert a eu lieu au Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville en présence de quelques personnalités parmi lesquels l'ambassadeur de la fédération de Russie au Congo, Valery Mikhaïlov, la conseillère du chef de l'Etat congolais chargée du département de la Culture et du tourisme, Lydie Pongault.



la chorale Karisma Afro-gospels (Adiac)

Selon le directeur du CCR, Sergey Belyaev, ce concert rentre dans le cadre de la célébration de la fête de la Pentecôte.

Le répertoire du concert a été segmenté en deux parties. La première comprenait sept cantiques à savoir : Only you are holy ; Saint Saint ; Ivre ; Learn me to rest ; My desire ; Utu vana moyo ; Amen mu zulu. Et la deuxième par les cantiques suivants : Tchind tchiam ; Mungu ni mungu ; Nzambi tata ; Modimo ali teng ; Medley ; puis Igwe.

Pacifique Albéric Mpassi Nkouka, co-fondateur et chanteur de la chorale, a expliqué le contenu du répertoire. « Il y a eu plus de cantiques d'adoration et de

louange. Du point de vue style, dans la première partie de ce concert, nous avons connu un style américain avec beaucoup de gospel, des cantiques de louange, d'adoration, un style un peu long. Dans la deuxième partie nous avons connu un répertoire composé beaucoup plus des cantiques de louange à l'africaine, surtout des cantiques du folklore congolais, dont le folklore Mbembé, Ndara, et Yaka-Lali. Enfin on a terminé par un cantique nigérian Igwe ».

La chorale a marqué également ce concert par son style vestimentaire à travers deux tenues mises en évidence lors du concert. Il s'agit de la tenue officielle de Cha-

risma Afro gospels faite des toges et adoptée en 2014 lors de la sortie officielle et une deuxième tenue où la chorale a changé de style et de couleur.

« La couleur noire pour nous signifie que nous sommes dans un monde sombre, mais il faut que nous veillions par une sorte de blancheur qui traduit la sainteté à rechercher sur la pensée de Dieu », a dit le co-fondateur Pacifique Albéric Mpassi Nkouka. Notons que la chorale Karisma Afro gospels dont 32 membres ont presté au CCR, fait partie de l'église évangélique du Congo (EEC), créée par le département de la jeunesse, en février 2003.

Bruno Okokana

**BRALICO**  
BRASSERIE ET LIMONADERIES DU CONGO

## COMMUNIQUE DE PRESSE

## « STÄRK : INIMITABLE, À LA QUALITÉ RE CONNUE ET CONFIRMÉE »

Nous sommes très fiers d'annoncer que la STÄRK a remporté pour la deuxième fois consécutive, la Médaille D'OR du concours international MONDE SELECTION à Bruxelles.

STARK qui est mise à l'honneur pour une nouvelle fois est une bière unique au Congo, de première qualité 100% MALT et 100% Congolaise, elle ne cesse de s'implanter dans les habitudes de consommation des Congolais. Légère, blonde et inimitable, elle démontre pour la deuxième fois une qualité reconnue et confirmée.

Monde Sélection, fondé en 1961, a pour mission de faire tester par des jurys professionnels des produits de consommation en vue de leur octroyer une distinction de qualité bronze, argent, or ou grand or. Ce label de qualité offre de nombreux avantages tant pour le consommateur que pour le producteur.

Institut International des Sélections de la Qualité, Monde Sélection a développé depuis plus de 50 ans une expertise unique pour connaître, tester et analyser des produits venant du monde entier et ce en vue de leur octroyer un label de qualité de renommée internationale. En totalité, pas moins de 3 160 produits, venant de plus de 82 pays différents sont testés chaque année.

Le Groupe Castel est présent au Congo à travers BRALICO (Brasserie et Limonaderies du Congo) agrandissant encore plus son rayon d'action et son leadership en Afrique et dans le monde. BRALICO a démarré la commercialisation de ses produits en décembre 2013. Cette impulsion donnée récemment par le Groupe Castel lui permet d'élargir sa gamme de produit pour devenir un acteur majeur de la filière bière au Congo. STARK fait partie des produits aujourd'hui commercialisés par la BRALICO dont notamment BLACK NZOKO, CASTEL BEER, DOPPEL MUNICH, 33 EXPORT et d'autres originalités prochainement...

## Que la fête soit belle avec Stärk !

En Afrique Francophone, le groupe Castel est le leader de la fabrication et la commercialisation de bières et de boissons gazeuses. Présent dans 25 pays avec 95 brasseries, le groupe Castel emploie directement 35 000 personnes en Afrique.

Le Groupe Castel possède les marques prestigieuses internationales telles que : Castel Beer, 33 Export, Beaufort Lager, Flag, Pelforth, Doppel Munich et de nombreuses marques locales telles que Cuca, Regab, mocaf, Nkoyi etc...

Castel c'est aussi une histoire de famille, jalonnée de belles réussites puisque sous l'impulsion de son Président Fondateur Pierre Castel, le groupe est progressivement devenu N°1 mondial des vins français ; N°2 en bières et boissons gazeuses en Afrique ; N°3 mondial des vins. Après avoir développé un savoir-faire et une expertise uniques dans tous les métiers de la filière, Castel

maîtrise aujourd'hui la qualité de ses produits à chaque étape de leur élaboration.

Castel est un groupe industriel français créé en 1949 à Bordeaux par neuf frères et sœurs. Depuis plus de soixante ans, Castel consacre toute son expertise et son énergie au rayonnement du vin français à travers le monde et au développement des bières et boissons gazeuses en Afrique.

Contact pour toute information complémentaire :

Lauriane Guillemin

E-mail : l.guillemin@castel-congo.com

Téléphone : 05 391 9270







**NÉCROLOGIE**

Le Directeur général adjoint, chargé de l'Administration, des finances et des approvisionnements par intérim, a la profonde douleur d'informer l'ensemble du personnel de la Société nationale d'électricité (SNE), du décès de Louis Marie Malonga, précédemment Directeur général adjoint, chargé de l'Administration, des finances et des approvisionnements, survenu le lundi 29 mai 2017 à Paris (France). La veillée mortuaire se tient au N° 7 de la rue Loufoulakari, à Moundali. Les dispositions relatives aux obsèques vous seront communiquées ultérieurement.



Les enfants Packoth et la famille Likibi informent parents, amis et connaissances du décès de leur père et beau fils, Alain Marie-Médard Packoth, administrateur des SAF à la DGAE et enseignant à l'ENAM, survenu le 22/05/2017 en France. La veillée mortuaire se tient, N° 88, rue Lénine à Poto-Poto 2. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

**LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE**  
www.lesdepechesdebrazzaville.com

**BON PLAN!**  
**RECRUTEMENT**



**Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent**

**FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES**  
rejoignez notre équipe marketing

**Brazzaville : 05.532.01.09**  
**Pointe-Noire : 06.963.31.34**

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo



La famille et les enfants Loubali ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur oncle, père et beau-père, Grégoire Loubali, survenu le 21 mai 2017 à Paris en France. La veillée mortuaire se tient au, N°809 rue Fila Jean-Baptiste à Makélékélé, vers l'école primaire Mabilia Mâ Nganga (non loin de la morgue de l'hôpital de base de Makélékélé. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

Les enfants Ansi-Obangala (Dydy Rivers et Beau-de); les enfants Mparaga (Jean Claude, Justine Flore et Joëlle), ainsi que les enfants Foulounefo-Peya Arnaud, Mpiga Blanche, Hermine et Opa Vivianne ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances, le décès de leur cousine, nièce et soeur Mazela Christelle Ulriche «Mo Christo» survenu le mardi 23 mai 2017 aux environs de 2h00 du matin au CHU de Brazzaville des suites d'une maladie. Dans l'attente du programme des obsèques qui vous sera communiqué ultérieurement, la veillée mortuaire se tient au quartier Ngamakosso-Château d'eau (terminus grand lavage).



**IN MEMORIAM**

Le temps et les années qui passent ne peuvent enlever ni souvenir, ni douleur de cet être si cher qui nous a quittés. 5 Juin-1997-5 Juin 2017, soit 20 ans après. Mais, pour nous, 20 ans c'est comme si c'était ce matin que notre père et bien aimé, Faustin Jérôme ONDZENZA «Zeus».

En ce triste et douloureux jour où nous commémorons sa tragique disparition, la veuve ONDZENZA née Charlotte INGOBA, sa fille aînée Josianne ODZENZA et tous les enfants ONDZENZA prient tous ceux qui l'ont connu et aimé, de ne cesser d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire. Pour recommander l'âme de Papa Faustin Jérôme ONDZENZA entre les mains de DIEU Tout-Puissant, des messes seront dites du 03 juin au 06 juin à 6h 15, en l'Eglise Saint-Esprit de Moundali. Que la lumière, sans déclin, brille sur lui.



**UNE ADRESSE E-MAIL POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES PLUS RAPIDEMENT**

**regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr**

**LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE**  
www.lesdepechesdebrazzaville.fr

4 juin 2016-4 juin 2017  
Voici une année que le seigneur a rappelé à lui notre bien-aimé père, Itoua Jean

En ce jour de triste anniversaire, la veuve Ibara Bernadette et les enfants Itoua Natacha, Berjeana, Nacélia, Habib et Quentin prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

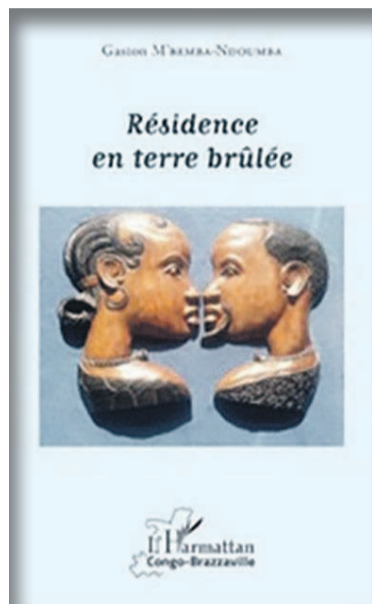
Une messe d'action de grâce sera dite en l'église Saint-Joseph, ce dimanche 4 juin  
Grand John, tu es et seras toujours dans nos cœurs.





## VIENT DE PARAÎTRE

## « Résidence en terre brûlée » de Gaston M'Bemba-Ndoumba



En 62 pages, Gaston M'Bemba-Ndoumba signe son douzième ouvrage, intitulé « Résidence en terre brûlée », paru chez L'Harmattan Congo-Brazzaville. Il renoue avec les traumatismes de la guerre. De son premier essai paru en avril 2004, « Ces Noirs qui se blanchissent la peau », jusqu'au récit qui vient de paraître en mai chez L'Harmattan, Gaston M'Bemba-Ndoumba en est à son douzième ouvrage. Pour ses essais, l'auteur, agent municipal de la mairie de Paris, s'appuie sur de nombreuses enquêtes de terrain en Afrique et en France. Dans « Résidence en terre brûlée », loin des plaintes habituelles, avec une toile de fond d'amour subtile, l'auteur restitue de façon romancée les traumatismes de la guerre décrits dans leur réalité brute. A sa manière, il redonne une couleur humaine aux personnages jusqu'à survoler leurs déséquilibres. Tout en silence, cet ouvrage s'élève néanmoins comme un vaste chant qui revendique la vie, signe de l'infini et de l'espoir. « Cette histoire est vraie : comme peut l'être une histoire imaginée de bout en bout. Cette histoire a été vécue dans une conscience réelle et vraie : pleine de sang visible et invisible : le sang est toujours vrai », indique sa 4ème de couverture. Bouleversant !

Marie Alfred Ngoma

## STAGES DE LISSES

## Le groupe continue le travail sans Bevic Moussiti Oko

Cinquième jour de travail pour les Diables rouges, à Lisses. Après une séance physique dans la matinée, le groupe de Sébastien Migné a livré une séance technique accomplie en fin d'après-midi. Sans Bevic Moussiti Oko, libéré par le sélectionneur. Ravy Tsouka Dozi était lui de retour mercredi.

« Sans effort, pas de résultat » : la formule fourmille sur les réseaux sociaux dans sa forme anglophone (no pain, no gain). Et devait tourner en boucle dans la tête des joueurs, lors de la courte mais intense séance physique du mercredi matin. Difficile d'affirmer dès aujourd'hui que les Diables rouges rapporteront un ou trois buts de Kinshasa. Mais ils font, depuis le début de ce stage, tout pour optimiser leur chance. Dans la sueur, l'engagement et la bonne humeur. C'est cet état d'esprit qu'ils ont ensuite abordé la séance technique en fin d'après-midi. Sur terrain réduit, l'accent était mis sur les constructions offensives par le biais d'oppositions avec des joueurs en points d'appuis fixes. Des séquences intenses et disputées : le sélectionneur a distribué deux cartons jaunes fictifs pour calmer les ardeurs d'un groupe où la concurrence s'exacerbe, à l'approche de la



Travail physique et séance techniques intenses (crédits photo Adiac/CamilleDelourme)

liste finale, sans compromettre la bonne humeur qui y règne.

Ménagés dans la matinée (footing en lieu et place des ateliers), Yhoan Andzouana et Jordan Massengo étaient bien présents. Comme Ravy Tsouka Dozi, revenu d'un essai passé mardi, dans un pays limitrophe. Bevic Moussiti Oko, lui, est venu dire au revoir au groupe mardi soir, après avoir fait ses bagages. L'attaquant de 22 ans a signé, dans l'après-midi, un contrat

de 3 ans avec Le Havre. Il s'était déjà absenté lundi et mardi pour finaliser ce transfert. En accord avec le staff technique, qui a aussi pris en compte son état de fatigue, après une fin saison difficile. « J'ai fini la saison avec plusieurs bobos, en serrant les dents. Quand j'ai été sélectionné, j'ai voulu forcer pour me mettre au service du pays. Mais c'est trop dur, je suis lessivé. Une coupure s'impose pour souffler avant de reprendre avec

le Havre à la fin du mois ».

Après cette dense journée de mercredi, les joueurs sont au repos jeudi matin. Et s'entraîneront en fin d'après-midi. A l'approche du départ pour Brazzaville, le staff allège quelque peu le programme pour éviter tout risque de blessures.

Notons la présence de plusieurs médias lors de la séance : une équipe de Télé Congo et un journaliste de TV5 Monde.

Camille Delourme

## COUPE DU MONDE U-20

## Le Sénégal KO, la Zambie OK

Cruelle élimination du Sénégal jeudi, lors des huitièmes de finale de la Coupe du monde des moins de 20 ans qui se disputent en République de Corée. Les juniors sénégalais ont tenu bons avant de s'incliner (0-1) face au Mexique à cause du but inscrit à la 89<sup>e</sup> minute par Cisneros.

Si les vices-champions d'Afrique ne verront pas les quarts de finale, la Zambie poursuit, quant à elle, son aventure après avoir validé son ticket dans un match à suspense et à plusieurs rebondissements face à l'Allemagne (4-3 après prolongation).

Menés au score dès la 37<sup>e</sup> minute sur un but de Ochs, les champions d'Afrique ont égalisé à la 50<sup>e</sup> minute par l'entremise de Banda puis ont repris l'avantage à la 68<sup>e</sup> minute par Sakala avant que Mwepu ne creuse l'écart à la 86<sup>e</sup> minute. Mais les quatre dernières minutes ont été trop longues pour les Africains qui se sont fait rejoindre au score. Serdar a réduit le score à la 89<sup>e</sup> minute avant que Arweiller n'arrache la prolongation à la 90<sup>e</sup>+4.

La Zambie a inscrit le but de la victoire à la 107<sup>e</sup> grâce à Mayembé. La Zambie affronte donc le 5 juin en quarts de finale, l'Italie qui a battu la France (2-1). Dans cette compétition, l'Afrique avait aligné quatre représentants. La Guinée et l'Afrique du sud, éliminés dès le premier tour.

James Golden Eloué

## ALBANIE

## Ndockyt et Nkounkou buteurs lors de la victoire en finale de la Coupe

Relégués, samedi, lors de l'ultime journée de championnat, le FK Tirana a su se relever, mercredi soir, pour remporter la finale de la Coupe d'Albanie face à Skënderbeu Korçë (3-1) avec deux buts de ses internationaux congolais.

Le FK Tirana avait bien mal préparé cette finale face au 3<sup>e</sup> du championnat : samedi, en faisant match nul sur le terrain du Vllaznia



Le FK Tirana de Merveil Ndockyt et Moïse Nkounkou, tous deux buteurs, a remporté la Coupe d'Albanie (droits réservés)

Shkodër, le club de la capitale a entériné sa relégation en deuxième division.

C'est donc une équipe en proie au doute qui débutait, avec Merveil Ndockyt titulaire, la finale, mercredi soir. Moïse Nkounkou, lui, était sur le banc au coup d'envoi. Pourtant, le Nigérien Ede ouvrait le score à la 20<sup>e</sup> minute. Mais, alors qu'une courte victoire se profilait, Tirana

encaissait un but « gag » (coup-franc lointain que personne ne touche et qui termine sa course dans le petit filet).

Entré à la 70<sup>e</sup>, Moïse Nkounkou a redonné l'avantage à son équipe à la 104<sup>e</sup> : en embuscade au second poteau, il marque d'une volée du droit sur un centre de Ndockyt. Ce dernier porte le coup de grâce à la 114<sup>e</sup> sur penalty. Porté par ses deux Diables rouges, Tirana remporte la Coupe et se qualifie pour le 1<sup>er</sup>

tour de qualification de la Ligue Europa. Mais la relégation jette le trouble le projet du club pour la saison prochaine : quel effectif ? quel budget ? Pour les deux internationaux congolais, il est évident que la meilleure option passe par un départ pour poursuivre leur progression.

C.D.



## UE-RDC

# Les griefs retenus contre les 9 personnalités sanctionnées

**Le 29 mai dernier, l'UE a élargi sa liste des autorités congolaises sanctionnées. Les neuf personnalités ajoutées sont soupçonnées de « graves violations des droits de l'homme ». Les sanctions prises en leur contre consistent en un gel des avoirs et une interdiction de voyager vers l'Union européenne.**

sables de violations des droits de l'homme. Gédéon Kyungu Mutanga a donc contribué, en les planifiant, dirigeant ou commettant, à des actes constituant de graves atteintes ou violations des droits de l'homme en RDC », explique l'UE.

**Recours disproportionné à la force**  
De son côté, Alex Kande Mupom-

exercé les forces de sécurité et la PNC dans le Haut Katanga, notamment entre le 15 et le 31 décembre 2016, période pendant laquelle 12 civils ont été tués et 64 blessés en raison d'un usage de la force létale par les forces de sécurité, notamment des agents de la PNC, en réponse à des protestations à Lubumbashi. « Jean-Claude Kazembe Musonda a donc contribué, en les planifiant, dirigeant ou commettant, à des actes constituant de graves violations des droits de l'homme en RDC », esime l'UE.

**Politique répressive envers les médias**

Quant à Lambert Mende, ministre des Communications et des médias, et porte-parole du gouvernement depuis 2008, il lui est reproché d'être responsable de la politique répressive menée envers les médias en RDC, politique qui, selon l'UE, viole le droit à la liberté d'expression et d'information et compromet une solution consensuelle et pacifique en vue de la tenue d'élections en RDC. « Le 12 novembre 2016, il a adopté un décret limitant la possibilité pour des médias étrangers de diffuser en RDC. En violation de l'accord politique conclu le 31 décembre 2016 entre la majorité présidentielle et les partis d'opposition, en mai 2017 la diffusion d'un certain nombre de médias n'avait toujours pas repris. En sa qualité de ministre des Communications et des médias, Lambert Mende est donc responsable d'avoir fait obstacle à une solution consensuelle et pacifique en vue de la tenue d'élections en RDC, notamment par des actes de violence, de répression ou d'incitation à la violence, ou des actions portant atteinte à l'État de droit », accuse l'UE.

**Exécutions extrajudiciaires**

Muhindo Akili Mundos, commandant de la 31e brigade des FARDC, figure également sur la liste des sanctionnés. L'UE rappelle qu'il était le commandant des FARDC, dans le cadre de



Alex Kande

l'opération Sukola I, responsable d'opérations militaires contre les Forces démocratiques alliées (ADF) d'août 2014 à juin 2015. « Il a recruté et équipé d'anciens combattants d'un groupe armé

nation du travail des gouverneurs provinciaux. « À ce titre, il est responsable de la récente arrestation d'activistes et de membres de l'opposition, ainsi que de l'usage disproportionné de la force de-



Evariste Boshab

Le premier ajouté à la nouvelle liste de l'Union européenne est celui d'Evariste Boshab, ancien vice-Premier ministre et ministre de l'intérieur et de la sécurité. A ce sujet l'UE rappelle qu'en sa qualité de vice-Premier ministre et ministre de l'intérieur et de la sécurité de décembre 2014 à décembre 2016, Evariste Boshab était officiellement responsable des services de police et de sécurité ainsi que de la coordination du travail des gouverneurs provinciaux. « À ce titre, il s'est rendu responsable de l'arrestation de militants et de membres de l'opposition, ainsi que d'un recours disproportionné à la force, notamment entre septembre 2016 et décembre 2016, en réponse à des manifestations organisées à Kinshasa, pendant lesquelles de nombreux civils ont été tués ou blessés par les services de sécurité. Evariste Boshab a donc contribué, en les planifiant, dirigeant ou commettant, à des actes constituant de graves violations des droits de l'homme en RDC », peut-on lire dans la décision publiée au Journal officiel de l'UE. Pour sa part, il est reproché à Gédéon Kyungu Mutanga, lorsqu'il était à la tête des milices Bakata Katanga, entre 2011 et 2016. Il est indexé pour avoir contribué à de graves violations des droits de l'homme et à des crimes de guerre tels que des exécutions de civils et des attaques contre eux, notamment dans les zones rurales de la région du Katanga. « Gédéon Kyungu Mutanga dirige actuellement un groupe armé impliqué dans des atteintes aux droits de l'homme dans la province du Kasai et soutenant des forces gouvernementales respon-

pa, gouverneur du Kasai central, est accusé d'être responsable du recours disproportionné à la force, de la répression violente et des exécutions extrajudiciaires, qui sont le fait des forces de sécurité et de la PNC au Kasai central depuis 2016, y compris les assassinats illégaux présumés de miliciens Kamuina Nsapu et de civils à Mwanza Lomba, Kasai central, en février 2017. « Alex Kande Mupompa a donc contribué, en les planifiant, dirigeant ou commettant, à des actes constituant de graves violations des droits de l'homme en RDC », précise l'UE. Par ailleurs, en tant que gouverneur du Haut-Katanga jusqu'en avril 2017, soutient l'UE, Jean-Claude Kazembe Musonda a été responsable du recours disproportionné à la force et de la répression violente qu'ont



Ramazani Shadari



Lambert Mende Olamanga

local pour participer à des exécutions extrajudiciaires et à des massacres à partir d'octobre 2014. Muhindo Akili Mundos a donc contribué, en les planifiant, dirigeant ou commettant, à des actes constituant de graves violations des droits de l'homme en RDC », explique-t-on. Pour sa part, le général de brigade Éric Ruhorimbere, commandant adjoint de la 21e région militaire de Mbuji-Mayi depuis le 18 septembre 2014, est accusé de s'être rendu responsable du recours disproportionné à la force et des exécutions extrajudiciaires perpétrées par les FARDC, notamment contre les milices Nsapu, ainsi que des femmes et des enfants.

**Arrestations arbitraires**

Ramazani Shadari, actuel vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur et de la sécurité depuis le 20 décembre 2016, indique l'UE, est officiellement responsable des services de police et de sécurité ainsi que de la coordi-

puis sa nomination, tel que les mesures de répression violente prises contre des membres du mouvement Bundu Dia Kongo (BDK) au Kongo central, la répression à Kinshasa en janvier et février 2017 et le recours disproportionné à la force et à la répression violente dans les provinces du Kasai », note l'UE. Enfin, Kalev Mutondo, directeur (officiellement administrateur général) de l'Agence nationale du renseignement (ANR) est pointé du doigt par l'UE d'être impliqué dans l'arrestation arbitraire et la détention de membres de l'opposition, de militants de la société civile et d'autres personnes, ainsi que dans les mauvais traitements qui leur ont été infligés, et d'en porter la responsabilité. « Par conséquent, il a porté atteinte à l'État de droit, fait obstacle à une solution consensuelle et pacifique en vue de la tenue d'élections en RDC, et planifié ou dirigé des actes qui constituent de graves violations des droits de l'homme en RDC », conclut l'UE.

**Patrick Ndundi**



## HAUT-LOMAMI

## Les humanitaires inquiets de l'augmentation des cas de choléra à Bukama

Deux cent trente-six cas suspects ont déjà été rapportés entre le 1er janvier et le 7 mai 2017.

La communauté humanitaire s'est dite inquiète de l'augmentation exponentielle des cas de choléra dans la province du Haut-Lomami où 236 cas suspects ont été rapportés entre le 1er janvier et le 7 mai 2017.

Les autorités sanitaires locales citées par le bureau des Nations unies pour la coordination de l'aide humanitaire (Ocha), ont signalé, pour la seule période du 08 au 21 mai 2017, 142 cas de choléra dans la zone de santé de Bukama, qui a été déclarée en épidémie depuis le 12 mai dernier. Ocha a, par ailleurs, noté que la Croix-Rouge congolaise poursuit ses activités de chloration dans la zone de santé de Kisanga wa Bioni, l'épicentre de l'épidémie. De son côté, l'Unicef fournira un soutien pour prévenir toute nouvelle



Une de précautions d'usage, dans les centres de traitement de choléra et pour la prévention de la maladie.

contamination et mener des activités de sensibilisation pour couvrir le plus grand nombre d'aires de santé possible.

La communauté humanitaire s'inquiète, note-t-on, des cas signalés dans les régions limitrophes du Haut-Lomami. Il est, cependant, relevé que cette nouvelle épidé-

mie de choléra s'explique non seulement par le manque de financement, mais aussi par l'accès limité à l'eau potable et à l'assainissement, ainsi que le manque de respect des règles d'hygiène nécessaires pour se prémunir contre la maladie.

Lucien Dianzenza

## KASAÏ CENTRAL

## Des ONG réclament une enquête internationale

Plusieurs ONG congolaises et internationales ont appelé jeudi le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU à lancer une enquête internationale sur les violences meurtrières commises depuis septembre au Kasai, dans le centre de la République démocratique du Congo.

«Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies devrait d'urgence établir une commission d'enquête sur la situation dans la région centrale du Kasai», écrivent dans un communiqué plus de deux cents organisations, dont Human Rights Watch (HRW) et la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH). «Les violences dans la région du Kasai ont causé d'immenses souffrances, les autorités congolaises se montrant incapables ou peu désireuses d'arrêter le carnage ou de faire en sorte que les responsables

des abus rendent des comptes», ajoute le document. «Une enquête internationale indépendante est nécessaire pour documenter les abus, identifier les responsables et aider à garantir la justice pour les victimes». L'ONG congolaise, la Voix des sans voix (VSV) et le mouvement Lutte pour le changement (Lucha) sont cosignataires de ce communiqué publié avant l'ouverture, le 6 juin à Genève, de la 35e session du conseil des droits de l'Homme. «On ne peut rien attendre des enquêtes nationales», a déclaré à l'AFP Rostin Manketa, directeur exécutif de la VSV. Depuis septembre 2016, la région du Kasai est secouée par la rébellion de Kamwina Nsapu, chef traditionnel tué en août, lors d'une opération militaire après s'être révolté contre les autorités de Kinshasa. Selon l'ONU, ces violences ont fait plus de 400 morts et causé le dé-

placement de 1,3 million de personnes. Un député de l'opposition de la région a évalué le bilan à plus de 3.000 morts. Mi-mai, l'armée congolaise a déclaré que plus de 500 miliciens, soldats et policiers avaient été tués dans les combats depuis fin mars dans le Kasai. Le président congolais, Joseph Kabila, séjourne au Kasai depuis mardi, sa première visite officielle dans la région, huit mois après l'éclatement des violences. Lundi, l'Union européenne (UE) avait déclaré que la «crise dans le Kasai a atteint une ampleur exceptionnelle sur le plan à la fois sécuritaire, humanitaire et des droits de l'Homme» et décidé d'infliger des sanctions à huit responsables de l'appareil sécuritaire congolais et à un ex-chef rebelle pour de «graves violations des droits de l'Homme» notamment au Kasai.

Avec AFP

## PROJET DE BUDGET 2017

## Les recettes projetées à 11 milliards de FC

Le Premier ministre, Bruno Tshibala, a présenté un projet de loi de finances en équilibre, évalué à plus de 11 milliards FC. Pour les dubitatifs qui jugent le budget irréaliste, Bruno Tshibala s'appuie sur un certain nombre de facteurs pour justifier son optimisme.

En dehors des efforts de redressement de la vie économique, l'essentiel des recettes attendues proviendront de la moralisation de la vie publique, de la lutte contre la corruption, la fraude, l'évasion fiscale et douanière et surtout aux sanctions sévères à l'encontre des actes de corruption. Plus d'un milliard de Fc va

servir au financement des élections prévues pour cette année. Le patron de l'exécutif national a salué la reprise timide des cours mondiaux des produits miniers et pétroliers. Il s'observe effectivement une légère hausse de la demande mondiale en matières premières. Mais il n'empêche que le pays ne s'est pas vraiment remis depuis la rupture de son cadre macro-économique dans la seconde moitié de 2015. «Notre pays connaît actuellement un ralentissement des activités économiques, le déficit budgétaire et la baisse de l'aide extérieure». L'autre facteur déstabilisant est la dépréciation continue du franc

congolais et son impact sur le vécu quotidien des Congolais. Pour autant, Bruno Tshibala est décidé de mettre en place une politique plus ambitieuse, accordant un intérêt majeur au social. D'où sa volonté de mettre en application les 28 mesures urgentes pour la relance économique. L'ambition de son gouvernement est d'arriver à réduire le chômage, stopper la dégradation de la vie des Congolais, d'étendre la couverture de la protection sociale et d'augmenter l'enveloppe de la rémunération. Le débat s'est poursuivi jusque tard dans la soirée. Nous y reviendrons avec plus de détails.

Laurent Essolomwa

## PORTRAIT

## Toussaint Muntazini Mukimapa, procureur de la Cour pénale spéciale de la Centrafrique

Le haut magistrat, originaire de la RDC, vient d'effectuer son premier séjour à Bangui, en Centrafrique, depuis le jeudi 25 mai dernier. Il a comme mission d'enquêter sur les crimes commis par les groupes armés depuis 2003. Créée en 2015, la Cour pénale spéciale (CPS) centrafricaine a pour mandat d'enquêter, de poursuivre et de juger les crimes résultant de violations graves des droits de l'homme en RCA.



Le colonel Toussaint Muntazini

Le 15 février 2017, le président de la République centrafricaine, Faustin Archange Touadéra, a nommé Toussaint Muntazini Mukimapa, originaire de la République démocratique du Congo (RDC), au poste de procureur près la Cour pénale spéciale (CPS) de la République Centrafricaine. Il définira l'orientation des enquêtes et donc des futurs procès. Licencié en droit de l'université nationale du Zaïre (Campus de Kinshasa) en 1977, option Droit privé et judiciaire, le colonel Toussaint Muntazini a gravi tous les échelons de la magistrature militaire depuis le grade judiciaire de substitut de l'auditeur militaire de garnison jusqu'à celui de premier avocat près la haute Cour militaire, soit, le deuxième rang hiérarchique après celui d'auditeur général, chef de corps des magistrats militaires des parquets. Toussaint Muntazini Mukimapa a effectué l'essentiel de sa carrière au ministère de la Défense en RDC. Il est un habitué des instances internationales, respecté dans le milieu de la justice. Avant sa nomination au poste de procureur de la CPS, il était, depuis 2003, directeur de cabinet de l'auditeur général des forces armées en RDC. À ce poste, le colonel Muntazini a notamment accompagné les agences onusiennes et les ONG dans l'appui aux juridictions. Magistrat militaire depuis la fin des années 1970, il a contribué à un certain nombre de condamnations dans des dossiers de crimes internationaux : crimes de guerre ou crimes contre l'humanité.

## Point focal de la CPI en RDC

En effet, le nouveau procureur de la CPS était aussi le point focal de la Cour pénale internationale (CPI) auprès de la justice militaire congolaise. A ce titre, il a joué un rôle majeur dans la mise en place des instruments juridiques censés faciliter l'interaction de la justice militaire congolaise avec la CPI sur l'aboutissement des procédures relatives aux ressortissants congolais déferés devant la CPI. Dans ce cadre, il a été évidemment un acteur de premier plan dans le transfèrement vers La Haye des Congolais Thomas Lubanga et Germain Katanga, condamnés par la CPI, et de Mathieu Ngujolo Chui (par la suite acquitté). En 2015, Toussaint Muntazini avait initié un processus en RDC censé accélérer les procédures des poursuites des crimes internationaux qui relèvent de la compétence de la CPI. Lors de ses précédentes fonctions, indique-t-on, le haut magistrat congolais a, en coordination avec tous les partenaires de la justice militaire, contribué à la planification et à la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités des acteurs judiciaires, particulièrement en matière de crimes internationaux et de ceux relatifs aux violences sexuelles. En outre, explique-t-on, son expérience de manager et de formateur, alliée à celle d'officier du ministère public, dont la carrière a été entièrement vouée à soutenir l'accusation dans des contextes post-conflits fort délicats, lui seront particulièrement utiles dans l'exercice de son actuelle fonction de procureur spécial de la CPS. «Les défis sécuritaires peuvent compromettre les enquêtes. Mais nous sommes là pour les affronter. Avant même de venir, j'étais conscient que beaucoup de défis allaient se poser à moi. Si j'ai accepté d'exercer ce mandat, c'est parce que je me sens prêt à affronter ces défis et je sens que j'aurais le soutien des autorités et du peuple tout entier», a déclaré le procureur de la CPS, lors de son séjour en Centrafrique.

Patrick Ndongidi



## MUSIQUE

# La 13<sup>ème</sup> édition du festival N'sangu Ndji-Ndji s'est ouverte jeudi

Le Festival international des musiques et des arts, N'sangu Ndji-Ndji, a officiellement débuté ce jeudi 1er juin à l'Institut français de Pointe-Noire, et s'achèvera le dimanche 4 mai prochain.

La première journée de ce festival a été marquée par une animation du groupe Limane Litsi et d'un concert livré par un autre groupe, Bouity-Bouittys du Congo-Brazzaville. Une soirée gospel sera animée au stade Makayabou dans le quatrième arrondissement Loandjili par les chorales et groupes religieux Kivuvu, Ecoma Gospel, Netania, les bons bergers.

En plus de ces activités, le festival prévoit diverses autres rencontres notamment le lancement officiel du programme « Pointe-Noire ville créative africaine », une soirée musique du monde, une soirée des partenaires et concerts, la restitution des ateliers et spectacles jeune public, sous le Kolatier (une rencontre des professionnels), une matinée touristique et autres.

S'exprimant sur la particularité de la présente édition, le directeur du festival, Pierre Claver Mabiala a énuméré par exemple l'usage des instruments traditionnels de musiques par les artistes maliens, la participation pour une première fois à ce festival d'un groupe venu du Maghreb (Maroc), la présence des animateurs venus d'autres pays pour les ateliers culturels. « L'utilisation des instruments traditionnels de musique par les artistes maliens fera un grand plaisir à nos compatriotes maliens qui vivent à Pointe-Noire, parce que le festival N'sangu Ndji-Ndji représente aussi



Pierre Claver Mabiala prononçant son mot de circonstance à l'ouverture du festival

un dialogue des cultures. La dernière particularité est que, conformément à tout le travail effectué en vue de la réussite de ces retrouvailles, la ville de Pointe-Noire a été identifiée comme ville créative du réseau artériel. Ce réseau permettra à la collectivité locale de faire attention sur tout ce qui se fait dans cette ville dans le domaine culturel en vue d'asseoir une politique culturelle », a-t-il signifié.

Pour leur part, Bréhima Coulibaly et Mouamede Dorinté, respectivement ma-

nager Kôré qualité Musique à la fondation Festival sur le Niger et artiste musicien malien ont reconnu que N'sangu Ndji-Ndji est un grand festival qui permettra de mieux renforcer les liens de partenariat avec le festival du Niger en vue d'un brassage des cultures. « C'est pour une première fois que je viens au Congo, ce festival mérite une fois de plus d'être appuyé afin qu'il puisse aller toujours de l'avant », a dit Mouamede Dorinté.

Séverin Ibara

## CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL

# Le programme des matches de la dixième journée

Le Championnat départemental de handball seniors hommes et dames de la ligue de Pointe-Noire se poursuivra les 3 et 4 juin au stade Enrico Mattei dans le cadre de la dixième journée. Les leaders du championnat, Patronage messieurs et dames, seront respectivement face à Munisport et Banko sport

Au total cinq rencontres sont programmées dans le cadre de la dixième journée du championnat départemental de Pointe-Noire soit, la deuxième journée du troisième et dernier tour de la compétition qualificatif au championnat national.

Cette dixième journée démarre le samedi 3 juin par l'unique confrontation masculine qui mettra aux prises Patronage, leader et tenant du titre du championnat, à Munisport et se poursuivra le dimanche 4 juin par trois rencontres d'affilées. La première opposera à 8h30, l'AS Cheminots à Asoc, toujours en homme. À 9h45 interviendra ensuite la rencontre entre les deux derniers du championnat féminin à savoir, Atlantic et Tié-Tié sport avant la confrontation Banko sport contre Patronage dame, tête du championnat et tenant du titre.

Les amoureux du handball sont donc attendus à ce rendez-vous au stade Enrico Mattei dans l'arrondissement 2 Mvou-Mvou pour encourager leurs clubs et leurs joueurs.

Charlem Léa Legnoki

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\*CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)





### MOTS FLÉCHÉS N°161

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

ABSENCE D'EFFORT	DOUCE FEMELLE	COURBÉE	ANCIEN MOYEN DE TRANSPORT	SA VITRINE EST ALLÉ-CHANTE	HYDROMEL BRETON	LIEU OÙ TROUVER DES ARCHIVES FILMÉES
EMMAIL-LOTER BÉBÉ	PATRONYME	VOLCAN DE SICILE	RELÂCHÉ	CONSIDÉRÉS	DONNA EN EXEMPLE	
			COMPOSE UN RÔLE			
APPORT FINANCIER						
PÈRE DE MAIGRET			LOCALISA			
			PRIVAS DE SON MORDANT			
ANCIENNE CROÛTE TERRESTRE	ARME DE JET			CABAS		DÉMAR-CHES
		CHEVAUX FAMILIERS			ÉCLAT DE RIRE	
		BOISSONS PARFUMÉES				
PRÉNOM FÉMININ	ALLONGE			COMMUNE DU MORBIHAN		
	INQUIÉTÉE			DES MILLE-PATTES		
		CRIER TEL LE CHEVAL			LUNE INVISIBLE	
		RECRUTÉES			CE N'EST PAS PLEIN SUD	
ÉTAT D'UN MÉDIUM	CHEF SUDISTE		BOÎTES			TÊTE DE LINOTTE
	RAMÈNE À LA VIE		AVANT L'ANNÉE			
			CALIBRER UNE PIÈCE			
			ELLE DIRIGÉ DES MULETS			
DÉSERT DE SABLE		CASSÉ			ENLÈVE	
FILET DE SIESTE		COBALT AU LABO			PAPI	
			CRIMINEL BIBLIQUE			
			SECTEUR POSTAL		CUBITUS OU TIBIA	
			FIN D'INFINITIF		LE PETIT SE VEUT DISCRET	
CHERCHE UN ACCORD				ANCIENNE MONNAIE		IL FAIT PARTIE DE L'ATTIRAIL DU GOLFEUR
ASSEMBLÉE				DÉPASSE SA TIMIDITÉ		
		ROISSY OU ORLY				
HÉRITAGE	HUILE DANS LE PÉTROLE			TYPE QUI EST TOUT DÉVOUÉ		
		NEIGES ÉTERNELLES			NE TOMBE PAS D'ACCORD	

### SUDOKU N°161

>FACILE

			3	1		4		9
4		1		5	6		2	
5	8		7			6		1
		6			9			4
			6	8	7			
8			2			3		
3		2			5		6	8
	6		1	9		5		2
1		4		6	2			

>MOYEN

				2				1	
			1	4				7	3
3		6	5	8			2		
2	6	8						9	
		7					4		
	4						3	6	2
		3		5	2	1			6
8	5			1	4				
	9			7					

>DIFFICILE

	5		9			3	6		
						5	1	2	
	6			3					4
2			6		8				
6		4				2		7	
			4		3				1
7				8				3	
	9	5	7						
	4	6				2		1	

### MOTS CROISÉS N°161

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

**>HORIZONTALEMENT**  
 1. Propre à l'évêque. -  
 2. Drogue. Qui manquent de couleur. - 3. Cri de victoire. Répète sans cesse. - 4. Fabuliste. Célèbre école. - 5. Ne fait que passer. - 6. Pièce musicale. Jeu de quilles... Entre deux âges. - 7. Sans arrêt. Coutumes. - 8. Tailles hautes. - 9. Vieux moi. Partie de calice. - 10. On n'en trouve pas un en cas de ruine. Bien construit.

**>VERTICALEMENT**  
 A. Travailler à étaler. -  
 B. Canard espagnol (El). Né dans les Alpes. Jeu avec des pions. - C. Ce qu'était la taille. Gaz lumineux. -  
 D. Pronom réfléchi. Cinéaste d'origine autrichienne, auteur de *La Rue sans joie*. - E. Mites en terre dans l'espoir d'une récolte. - F. Proposition de prise de contrôle. Étaient traités à la spartiate. - G. Ornés. Plutôt Pie que Pierre. - H. Passage entre deux renforcements. Dialecte chinois. - I. Se jette dans l'océan Arctique. Combats singuliers. - J. Direction. Passée à tabac.

### MOTS À MOTS N°161

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- S O R E + D U R E = R | | | | | | | |
- T A P E + H I E R = | | | R | | | |
- R O U E + A M E N = | | | | | R | |

### SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

#### MOTS FLÉCHÉS N°160

M	E	T	E	V	H						
G	U	E	P	A	R	D	S	E	P	E	E
S	T	E	N	O	D	A	C	T	Y	L	O
Q	U	A	R	T	E	T	A	I	R	E	R
L	V	I	N	C	O	R	A	N			
E	M	O	I	E	C	R	U	M	E	C	
A	B	E	R	S	E	T	U	I	E		
U	N	I	R	A	E	T	C	D	A	N	
E	S	C	A	T	H	U	E	E	S		
U	S	E	G	E	T	O	N	R			
	T	R	O	P	R	U	S	E	E	S	
B	P	O	U	R	L	E	T	S	S	E	
A	C	C	R	O	S	E	P	T	L		
S	T	O	C	S	A	U	O	R	L		
I	S	A	R	I	N	S	E	C	T	E	
G	R	S	R	O	S	S	E	S	T	E	

#### MOTS CROISÉS N°160

M	O	N	E	G	A	S	O	U	E
A	N	I	M	A	L	E	S	U	
R	U	M	E	N	T	S	A	R	
C	H	E	T	B	E	I	G	E	
H	O	S	T	I	E	D	E		
E	R	E	C	R	I	E	R	A	
P	E	P	I	E	R	E	G		
I	S	A	R	T	E	E	R		
E	T	R	E	S	E	V	E		
D	E	T	R	O	I	T	U	S	

#### SUDOKU N°160

1	3	5	6	4	9	7	2	8
8	4	2	7	3	1	5	9	6
7	6	9	2	5	8	1	3	4
4	8	7	1	9	2	6	5	3
6	9	1	3	7	5	8	4	2
2	5	3	4	8	6	9	7	1
9	2	8	5	6	3	4	1	7
5	1	4	8	2	7	3	6	9
3	7	6	9	1	4	2	8	5
5	6	3	9	2	7	1	8	4
1	9	4	3	8	6	7	5	2
7	8	2	1	4	5	3	9	6
9	5	6	7	3	8	4	2	1
8	2	1	6	9	4	5	7	3
3	4	7	2	5	1	8	6	9
4	7	9	8	6	3	2	1	5
6	3	8	5	1	2	9	4	7
2	1	5	4	7	9	6	3	8
9	8	6	2	3	5	1	7	4
1	4	7	9	6	8	5	2	3
3	2	5	1	4	7	6	8	9
6	5	3	8	1	4	7	9	2
4	9	8	6	7	2	3	5	1
2	7	1	3	5	9	8	4	6
5	6	9	4	8	3	2	1	7
8	1	4	7	2	6	9	3	5
7	3	2	5	9	1	4	6	8

#### MOTS À MOTS N°160

1/ ÉGALISER - 2/ STRATÈGE - 3/ CONFRÈRE.



## CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

## Etoile du Congo tenue en échec par l'ASK

Il n'y a pas eu de but au stade Alphonse-Massamba-Débat, lors de l'ouverture de la 21e journée. L'Etoile du Congo a été tenue en échec (0-0) le 31 mai par l'AS Kimbonguela (ASK), en match avancé de la 21e journée du championnat.

Les Stelliens qui n'ont pris que cinq points sur les douze possibles, pourraient céder leur troisième place à l'AS Otoho qui compte deux matches de moins qu'eux. L'autre rencontre de la journée, ayant mis aux prises la Jeunesse sportive de Poto-Poto à Nico-Nicoyé, s'est aussi soldée sur le score identique. Notons que la poursuite de cette 21e journée a été décalée à cause des 32es de finale de la Coupe du Congo.

## Le programme des 32es de finale de la Coupe du Congo

Outre les quatre matches du jeudi, le programme prévoit ce vendredi à 8h30 au stade Alphonse-Massamba-Débat, Black star qui joue contre Ayandza sport avant le match Réal Impact-TP Mystère prévu à 10h30. L'après-midi à 14 h, Aigles sport croise Saint-Michel de Ouenzé puis à 16h, Yaba sport sera aux prises à Patronage Sainte-Anne. Samedi 3 juin au stade Alphonse-Massamba-Débat à 8h30, Milan de Nkombo affronte CSI Mbamou avant CFFGMT-Etoile de Talas prévu à 10h30. L'après-midi à 14h, RCB accueille l'Etoile du Congo et à 16 h, le CESD en découdra avec la Jeunesse sportive de Poto-Poto. Au Complexe sportif de Pointe-Noire à 14h, V Club Mokanda affronte FC Tchimani puis à 16 h, Munisport joue contre Ef Total. Au stade Denis-Sassou-N'Gouesso, Interclub

de Dolisie affronte les Jeunes Fauves.

Dimanche 4 juin au stade Alphonse-Massamba-Débat, Diabls noirs reçoit G17 avant FC Racine-Interclub. Au Complexe sportif de Pointe-Noire, FC Pèlerin sera aux prises à l'AS Cheminots avant la



Ni vainqueur ni vaincu entre l'Etoile du Congo et ASK (Adiac)

rencontre Béni sport-La Mancha. A Dolisie, Lion Blessé accueille le FC Nathaly's puis en seconde explication MDEX de Kimongo joue face à l'AC Léopards. A Sibiti, FC Mbakita de Zanaga affronte AS Disi national. A Madingou, le FC Corneil affronte Asia sport. Dans les Plateaux, Cara de Djambala accueille AC Léopards de Makotipoko puis en deuxième explication, Etoile de Djambala reçoit le Club athlétique renaissance aiglons. A Owando, le FC Brême affronte l'AS Otoho. A Ewo, AS Com accueille les Brazzavillois de la Jeunesse sportive de Talangai. Dans la sangha, Cara de Ouesso va en découdre avec Etoile de Ouesso.

Lundi 5 juin au Complexe sportif de Pointe-Noire, TP Mokanda joue contre Interclub de Pointe-Noire avant TP Caiman-Nico-Nicoyé. Mardi 6 juin à Brazzaville, BNG croise le FC Avenir puis en deuxième rencontre FC Ignié affronte AS Kimbonguela.

James Golden Eloué

## AS Otoho-JSP à rejouer à Owando

Le 21 mai au stade Marien-Ngouabi à Owando, la Jeunesse sportive de Poto-Poto (JSP) avait créé un exploit. Elle était devenue la première équipe de Ligue 1 à faire courber l'échine à l'AS Otoho dans cette installation sur un score de 3-1. Mais l'avis d'homologation 19 a remis le compte à zéro car le match est à rejouer.

« Il ressort des rapports des officiels que le dirigeant de JSP, Cédrick Talansi, a été expulsé du banc de touche pendant

le match pour le comportement irresponsable. Cédrick Talansi, qui n'était pas régulièrement inscrit sur la feuille de match a demandé à l'équipe de sortir de l'aire de jeu après son expulsion. Ce fait a occasionné un arrêt momentané pendant douze minutes avant que le match ne reprenne », a expliqué l'avis d'homologation avec pour conclusion : « Match à rejouer ».

J.G.E.

## ARTS MARTIAUX

## Les compétiteurs congolais découvrent l'Open de Paris

Fred Vouta, Jonel Zingoula et Nelor Koubemba ont été sur le tatami du grand rendez-vous International de Jiu-Jitsu dans la capitale française. En Fighting-system et Ne-waza de la catégorie des -85kg, ils ont réalisé des résultats faits de défaites et de victoires. Sous la supervision de maître Manassé Ngangué, coordonnateur du pôle Europe-Afrique de la Fédération congolaise de Jiu-Jitsu, Fred Vouta et Jonel Zingoula ont atteint les barrages de l'Open de Paris 2017 avec une victoire et une défaite chacun. Nelor Koubemba, par contre, a enregistré deux défaites.



Un compétiteur congolais à l'Open de Paris (DR)

Le capitaine des Diabls Rouges de la diaspora, Fred Vouta, se dit insatisfait des résultats, même s'il ne s'agit là que de la première participation à cette compétition internationale de haut niveau. Il a, par ailleurs, lancé un appel aux autorités sportives afin que les conditions soient réunies

pour l'émergence du Jiu-Jitsu congolais à travers à la Fédération, qui a été mise en place, il y a quelques mois. « Les arts martiaux apportent beaucoup de médailles aux pays. Il nous faut un peu plus de soutien », a-t-il déclaré, en rappelant que les championnats d'Afrique et du monde de la discipline auront lieu dans quelques mois.

Rominique Nerplat Makaya

## BRIN D'HISTOIRE

## Regard sur les cinquante dernières années 1965-2015

## 2014 (73)

La politique au Congo. Le maître-mot. Justin Koumba, Pierre Mabiala et d'autres créent, le dimanche 6 avril 2014, une plateforme dénommée F.3.c dans le but « de s'investir sur les modalités de changement de la Constitution ». Cette plateforme est dirigée par Clotaire Ouelo-Louango, directeur de cabinet du président du conseil départemental du Niari. Décédé, lundi 24 mars, à Paris, en France, Marcel Boula est enterré au cimetière du centre-ville. Né le 6 décembre 1946, à Ouesso, ancien ministre pendant la transition de Milongo (1991-1992), ancien membre du MCDDI (Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral), il avait fini par créer son propre parti au lendemain de la guerre du 5 juin 1997. Quelques jours plus tard, le 15 avril 2014, ont lieu, à Kindamba-Ngouedi, les obsèques d'Edouard Mougany, ancien membre du Comité d'histoire de la ville de Brazzaville.

Dans le n°3392 de La Semaine Africaine, Mathias Dzon écrit : « la modification ou le changement de la constitution, un hold-up constitutionnel [...] aux fins de se donner le prétexte de violer les articles 57, 58 et 185 de

la Constitution de 2002, verrons qui frappent le président Denis Sassou N'Gouesso d'inéligibilité pour l'élection présidentielle de 2016... »

Fin, dimanche 1er juin 2014, au Palais des congrès à Brazzaville, de la rencontre citoyenne des partis de la majorité, du centre et de l'opposition. Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la concertation politique nationale de Dolisie (du 23 au 26 mars 2013), a permis à la classe politique d'harmoniser sa position face au gouvernement, concernant les élections.

Un grand nom de la musique congolaise tire sa révérence. Max Massengo dit le chef des chefs est décédé à Brazzaville, vendredi 27 juin 2014 au CHU de Brazzaville. Né le 28 décembre 1932, à Bacongo, il était âgé de 76 ans. Ancien chef de l'orchestre Negro band, il crée par la suite, au début des années 80, l'orchestre Mbunzila. Avec son compère Michel Boyibanda, il tente, peu avant son décès, de remettre sur pied, l'orchestre Negro Band.

Procès, à partir du 2 juillet 2014, de Marcel Ntsourou, après son arrestation musclée le 16 décembre 2013, pour « rébellion, atteinte à la sûreté inté-

rieure de l'Etat, association de malfaiteurs, détention illégale d'armes de guerre et de munitions ». À l'issue du procès, le jeudi 11 septembre 2014, l'accusé est condamné aux travaux forcés à perpétuité et à payer un franc symbolique à l'Etat congolais de dommages et intérêts.

Le Forum pour la réconciliation nationale et le dialogue politique inter-centrafricain, à Brazzaville, aboutit le mercredi 23 juillet à la signature, sous la médiation du président congolais et en présence de Samba Pandza, présidente de la transition centrafricaine, des représentants des Nations unies, de l'Union africaine, de la CEEAC (Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale), etc., d'un accord de cessation des hostilités entre les différents acteurs impliqués dans la crise armée en Centrafrique. Charles Zacharie Bowao, professeur de philosophie à l'Université Marien-Ngouabi publie « Limposture ethnocentriste, Plaidoyer pour une argumentation éthique du politique », aux éditions Hémar à Brazzaville. C'est, selon l'auteur, d'une réflexion « critique du dedans » de la manipulation de l'ethnie dans le jeu politique. Jeu politique qui se transforme

souvent au Congo, en jeu de massacre, comme le montre le débat ambiant sur le changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002.

Les électeurs congolais sont appelés aux urnes le dimanche 28 septembre 2014. Le collectif de l'opposition congolaise appelle au boycott de ce scrutin et exige les états généraux de la nation, manifestant, par la même occasion, son opposition au changement de la Constitution de 2002. Itadi, Moukoueké, Tamba-Tamba, Nimi-Madingou et Tsaty-Mboungou créent le CAP (Congrès africain pour le progrès), aux destinées duquel préside Jean Itadi, ancien ministre. Pour le CAP qui a fait sa sortie officielle le samedi 11 octobre, « L'Upads c'est fini ».

Le 10 décembre 2014, Denis Sassou N'Gouesso lance les travaux de la route de la Corniche qui sera inaugurée en juillet 2015. Ce premier tronçon, entre le ravin du Tchad (à côté du ministère de la Défense) et la Case de Gaulle, est long de 1,2 km. Cette cérémonie intervient après celle de l'inauguration, le 15 novembre 2014, de la route Okoyo-Lékety-Frontière du Gabon. Ainsi va la vie au Congo.

MFUMU